

NOUVELLES



DE
L'OTAN

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD • SERVICE DE L'INFORMATION • PARIS

PUBLICATION MENSUELLE

Vol. 10, N° 1 - Janvier 1962

DANS CE NUMÉRO :

PROGRÈS ET CIVILISATION

par le R.P. Chaumeny, o.p.

LES VISAGES DU NEUTRALISME

par Otto Pick.

ÉVOLUTION DE LA FORMULE DE DISSUASION

par le Général Jean Valluy.

NOUVELLES DE L'OTAN

Janvier 1962



Sommaire

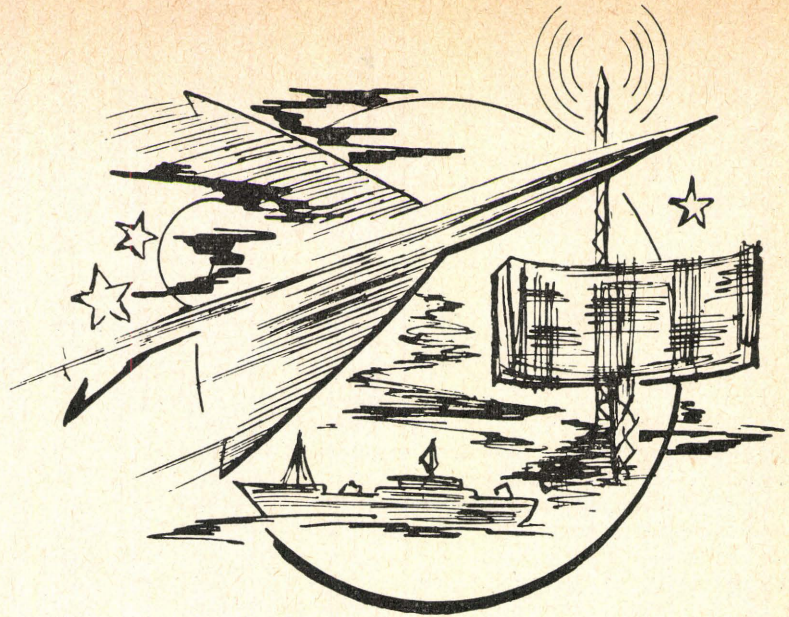
Progrès et Civilisation, par le R.P. Chaumeny, o.p.	1
Les visages du neutralisme, par Otto Pick	6
L'OTAN et l'Europe, (Séminaire du C.I.F.E. à Marienberg)	9
La science en quête de savants	11
La réunion ministérielle de décembre 1961	12
Livraison des premières fusées OTAN « Sidewinder »	14
Conseil de l'Atlantique Nord	
Visite de M. Stikker à Athènes	16
Nouveau Président d'Honneur	16
Groupe permanent	16
Commandements et Organismes de l'OTAN	
Nouveau Commandement de la Baltique	17
Exercice « CO-OP »	17
AGARD	17
La voix de l'URSS	
Le rôle des syndicats.	18
Nos lecteurs nous écrivent	
Lettres de M. Pierre Bernard et de M. Walter Rischmüller	19
Documentation	
Communiqué du Conseil ministériel de l'OCDE	20
Evolution de la formule de dissuasion, par le Général Jean Valluy	21
Dépenses de défense des pays de l'OTAN 1949-1961.	23
Livres	
« Ein Volk sucht seine Sicherheit » par Fritz Erler	24
« Zehn Jahre nach Korea », par Karl Bauer	25
« The World of Mr. Krushchev », (British Survey, n° 150)	26
Bibliographie	27
Divers	
Activités de la Jeunesse prévues par l'OTAN en 1962	5

Les **Nouvelles de l'OTAN** sont publiées sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Leurs articles ne doivent pas être considérés comme exprimant les opinions du Conseil de l'Atlantique Nord ou de ses Gouvernements membres pris séparément.

PROGRÈS ET CIVILISATION

par le R. P. Chaumeny, o.p.

de la Revue Economie et Humanisme



LE thème qui est proposé à notre réflexion n'est pas neuf. Depuis que le progrès technique a commencé à bouleverser nos comportements il y a bientôt deux siècles, les penseurs ont tenté d'analyser ce phénomène et d'en prévoir les conséquences. Il y a les optimistes qui y voient l'aurore de l'âge d'or et les pessimistes qui y voient l'anéantissement de l'homme. Ces deux tendances se retrouvent parmi les auteurs contemporains ; il suffit pour s'en rendre compte de lire les ouvrages de MM. Fourastié ou Ellul, de Lewis Mumford ou de Spengler.

Nous ne prétendons pas dans ce court exposé trancher un débat aussi controversé. Nous essaierons simplement de présenter quelques-uns des problèmes qui se posent à ceux qui ont pour mission de défendre la civilisation occidentale. Pour ce faire, nous préciserons d'abord la place de la technique dans la civilisation et le sens qu'il faut attacher au terme d'Occident ; nous montrerons ensuite les incidences du progrès technique sur les différents éléments de la civilisation et enfin nous soulignerons les contradictions qu'il faut surmonter pour rester fidèles à des valeurs qui nous semblent essentielles.

Technique et vie de l'esprit

On oppose trop facilement la technique et ses réalisations matérielles à la vie de l'esprit et à ses manifestations. Cette vue schématique qui conduit à opposer civilisation et culture ne nous paraît pas rendre compte de la complexité et de l'unité du réel. Nous lui préférons une conception plus englobante de la civilisation qui se caractérise alors par l'ensemble des manifestations de la vie sociale ayant un certain caractère de permanence et de généralité. Les éléments de la civilisation ainsi

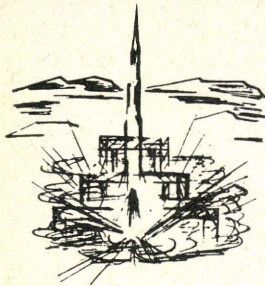
entendue sont aussi bien des phénomènes mentaux qui révèlent la similitude de mentalité, que des comportements qui manifestent cette mentalité, que les résultats matériels de ces comportements.

Toute mentalité, et donc toute civilisation, dépend en premier lieu de ses méthodes de penser ; la capacité de distinguer, d'abstraire, de raisonner, de catégoriser, de concevoir la causalité conditionne le contenu des mentalités, le bagage intellectuel d'une civilisation. Nous verrons ultérieurement l'importance de cette dépendance pour le progrès technique.

Parmi les idées qui forment ce bagage intellectuel on peut distinguer des croyances religieuses et morales. Elles ont trait aux rapports que les hommes estiment devoir entretenir avec les puissances surnaturelles et entre eux, il en résulte tous les codes religieux, moraux et juridiques qui structurent la société. Nous trouvons ensuite un corps d'explications, mythes ou sciences, ayant trait à la manière dont l'homme se représente le monde. Enfin un ensemble de connaissances relatives à la manière d'agir sur l'environnement, ce sont les techniques.

Un nouvel équilibre dynamique ?

A ces éléments statiques du contenu mental s'ajoutent les éléments dynamiques. Ce sont les grandes tendances qui poussent l'homme et la société à agir pour maintenir et épanouir la vie terrestre ou pour obtenir une vie meilleure après la mort. C'est le domaine des besoins dont la satisfaction suscite la vie économique, de la coopération et de l'organisation, de la peur ou de l'agressivité fondements de la vie policière ou militaire. Mais c'est aussi le domaine des valeurs, des idéaux et des idéo-



logies, des satisfactions symboliques que sont les jeux, les rites et les spectacles, et enfin celui de l'art de vivre et de la culture qui est la forme personnelle de la vie de l'esprit.

Par rapport à ces tendances qui expriment les fins de l'homme et de la société, la religion, la morale, l'organisation sociale, la science et les techniques peuvent être considérées comme des médiations permettant à l'homme d'agir sur le monde pour réaliser ses fins. Une civilisation digne de ce nom est celle où il existe un équilibre entre ces fins et ces médiations.

L'humanité a connu des périodes d'équilibre stable où la religion, la morale, la science, la technique relevaient de la même pensée, offraient les mêmes idéaux que la société permettait d'atteindre ; la civilisation gréco-romaine, la civilisation chinoise ou la civilisation médiévale en sont des exemples. Mais il y a aussi des périodes dynamiques où l'un des éléments vient à faire défaut et c'est la ruine, ou bien où l'une des médiations connaît un brusque développement qui remet en question le statut et l'équilibre des autres médiations. La question est alors de savoir si un nouvel équilibre dynamique est capable de s'établir. C'est à notre avis la question qui est posée par l'incidence du progrès technique sur la civilisation occidentale.

Définition de l'Occident

Avant de répondre à cette question, précisons, comme nous l'avons annoncé, le terme d'Occident. Ce terme a une signification géographique et historique, il désigne l'Europe Occidentale. C'est bien là qu'est née la civilisation occidentale, synthèse du christianisme et des apports gréco-latin, celtes et germaniques. Mais ce n'est pas une civilisation statique. Au moment où elle affirmait son épanouissement, elle a commencé à évoluer et à se diffuser. Elle s'est diffusée en Occident même dans les couches de la population qui n'avaient pas encore été touchée par elle et à travers le monde, grâce à son prestige et aux conquêtes coloniales. Nous la trouvons répandue de nos jours aussi bien en Europe orientale, qu'en Amérique, en Afrique, en Océanie ou en Asie. Le modèle européen s'est souvent fort altéré dans cette diffusion, mais on retrouve partout les éléments principaux de cette civilisation qui est en passe de devenir universelle. La question que nous posons serait alors celle de l'avenir de la Civilisation.

Mais le terme d'Occident a aujourd'hui une signification moins large, plus politique et sociolo-

gique. Il désigne les peuples qui restent attachés à certaines valeurs humanistes et spirituelles de la civilisation née en Europe occidentale. C'est dans cette perspective que nous allons essayer de répondre à notre question.

Trois questions à résoudre

Pour étudier les incidences du progrès technique sur les différents éléments de la civilisation, nous nous poserons trois questions. Quelles étaient les caractéristiques de la civilisation au moment où le progrès technique a commencé à se manifester ? Quelles sont les conditions de ce progrès ? Qu'en résulte-t-il ?

On ne peut assigner de date à l'apparition du progrès technique, car il y a toujours eu des inventions techniques, mais à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle elles se font plus denses et elles sont mises en œuvre à grande échelle. A cette époque, la vie de l'esprit est réservée à une petite élite. Elle est très riche en subtilité littéraire ou logique, mais assez pauvre en méthode d'investigation du réel. Le Discours sur la méthode est écrit mais pas encore utilisé, la pensée mathématique est balbutiante. Par contre, l'esprit critique et la réflexion morale sont assez développés pour permettre de forger des idéaux nouveaux. La masse des illettrés a des habitudes de pensée que l'on qualifie de prélogique, qui lui permettent de séparer le fait de son contexte ou de distinguer la cause de l'influence d'un supposé monde des esprits.

La religion chrétienne, malgré les drames de la Réforme et les attaques des Libertins, impose à l'immense majorité une vue spiritualiste du monde et de la destinée humaine. Elle a sacralisé par ses rites la plupart des activités sociales ou individuelles.

Vers les idéaux de l'Occident

La morale et l'échelle des valeurs sont encore entièrement liée à l'enseignement des Eglises ; cependant des interprétations différentes se font jour. Au dédain médiéval des choses terrestres fait place un utilitarisme pratique, un souci de réaliser le bonheur sur terre qui est à la base de la philosophie des lumières ; c'est dans cette perspective que se sont élaborés les grands thèmes du libéralisme économique et politique, l'idée des droits de l'homme et de la démocratie politique, l'idée de progrès et de libération, l'idée d'égalité et de fraternité, bref la plupart des idéaux qui sont encore si chers au monde occidental.

Mais l'ère des révolutions n'est pas encore venue et la société se réfère à un ordre hiérarchi-

que. Elle est terriblement compartimentée, socialement et géographiquement. Elle est quasi-sacralisée et impose à ses membres le poids de ses coutumes traditionnelles et de ses réglementations. Si l'on ajoute que le corps d'explication qui tient lieu de science nous fait sourire par son verbalisme, on comprend que les techniques aient un statut mineur dans une telle civilisation.

En effet, elles s'insèrent dans un système d'explication du monde quasi-mystique, pas tellement éloigné au fond de l'animisme et de la magie, malgré la purification et l'influence du christianisme. Il s'agit souvent plus de composer avec un monde sacré que de rechercher un résultat par les moyens matériels les plus efficaces. Les habitudes intellectuelles d'ailleurs se prêtent mal à cette recherche, aussi la technique reste empirique et concrète. Quelques procédés techniques ont pu être abstraits de leur contexte originel pour donner naissance à des outils et à quelques rares machines, mais l'agent technique principal reste l'homme. C'est le travail humain qui reste le grand moyen de transformation de l'univers. Aussi on a, d'une part, un savoir faire étonnant chez l'ouvrier lorsque l'habileté et l'imagination sont utilisées à plein, et, d'autre part, on a une inefficacité notoire dès qu'il s'agit de travaux réquerant la force ou la connaissance des lois de la nature. La part d'effort nécessaire rend le travail rebutant, aussi le travailleur est au bas de la hiérarchie sociale. Les sociétés de travailleurs, qu'ils soient agriculteurs ou artisans, ont un caractère figé qui rend l'innovation presque impossible, chaque corporation gardant jalousement ses prérogatives et ne transmettant que par une longue initiation ses secrets et tours de main.

Dans cette civilisation que nous retrouvons encore dans des coins reculés de nos campagnes, il semble que l'homme avait la sagesse de proportionner ses désirs, sinon ses besoins, à son état de faiblesse ; à la pénurie de biens correspondait une vie rustique qui n'empêchait pas un authentique souci de vie spirituelle.

Une révolution intellectuelle

Comme on s'en rend compte, les obstacles au progrès technique étaient nombreux, aussi c'est la convergence de nombreuses révolutions partielles qui l'a rendu possible.

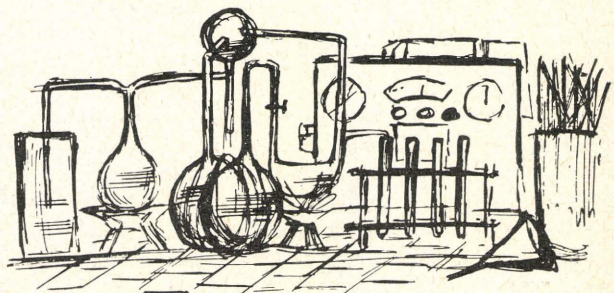
Une révolution intellectuelle d'abord. Comme l'écrit très justement Lewis Mumford : « la technique n'a pu progresser que lorsqu'il a été possible d'isoler un système mécanique d'un tissu entier de relations ». Cette démarche fondamentale suppose deux choses : d'abord la faculté d'abstraire une série d'opérations efficaces, ensuite la certitude que l'isolement du tissu des relations n'altérera pas l'ef-

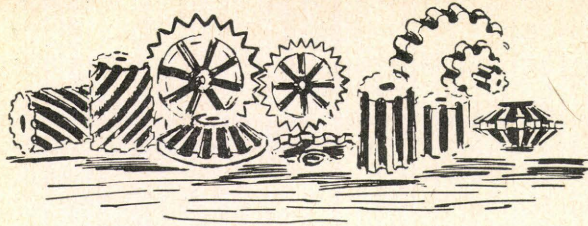
ficacité. C'est par la schématisation et non par la conceptualisation que nous sommes capables d'effectuer cette abstraction ; connaître le déroulement d'une opération au lieu de la nommer, telle est la mutation intellectuelle nécessaire au progrès technique. Cette connaissance n'est possible que par une analyse quantitative, par une mesure. C'est la mesure également qui permet de découvrir entre plusieurs le moyen le plus efficace. Pour avoir la certitude que l'efficacité n'est pas liée au tissu entier des relations, il faut abandonner toute interprétation mystique du monde et adopter une vue objective de celui-ci. Cela nous paraît tout simple, car nous sommes habitués à la vue scientifique de l'univers, mais cette certitude que nous avons que le monde peut être connu et modifié par nous, crée pour l'homme une situation prométhéenne qui dans sa logique mène à un athéisme pratique sinon intellectuel. Sans aller jusque là, le progrès technique suppose une désacralisation du monde, ce qui remet en question déjà bien des formes traditionnelles de l'enseignement et de la pratique religieuse. En fait, le progrès s'est déjà accompli de bien des philosophies et il ne leur est pas lié, comme il est lié au progrès scientifique. Cette liaison est assez connue pour nous dispenser d'y insister.

Une révolution sociale

Il a fallu rien moins qu'une révolution sociale pour que le progrès technique ait lieu. Toute innovation s'accompagne d'un changement de comportement social et il faut une société assez souple pour l'admettre ; comme il faut une désacralisation du monde, il faut une désacralisation de la société. La société atomisée conçue par les « lumières » du XVIII^e siècle et de sa réalisation par les révolutions subséquentes convenait particulièrement au progrès technique. Il fallait enfin des hommes désireux d'appliquer le progrès technique. Ce fut le rôle des capitalistes de l'époque héroïque, qui conçurent l'intensification de la vie économique que portait en soi ce progrès. C'est maintenant la totalité de la Société qui le désire. Cette nouvelle tendance remet en question la plupart des idéaux que nous avons souligné antérieurement.

Ces conditions du progrès technique existent toujours en Occident, mais qu'en est-il résulté ?





Si le divorce entre la société et la religion a eu d'autres causes en Occident, le progrès technique a créé les conditions d'un matérialisme et d'un athéisme qui n'a rien à voir avec les traditions que nous avons rencontrées.

Pas de philosophie commune

Faute d'une religion qui unifie savoir et valeurs, y a-t-il une philosophie commune ; pas plus semble-t-il. En effet, si le pouvoir d'abstraire a été la grande acquisition de l'esprit, il y a eu une grave contrepartie. Chaque technique comme chaque science ignore la totalité. Lorsque techniques et sciences se développent, elles croissent de manière autonome, non pas qu'elles n'aient besoin des autres techniques et des autres sciences, mais elles poussent leurs résultats sans tenir compte de l'effet global. Souvent l'effet global est désastreux, il faut alors inventer une autre technique pour réparer les dégâts. Or, l'effet global n'est pas prévisible parce qu'il n'y a plus de science globale, il n'y a que des sciences particulières, et il n'y a plus de philosophie pour unifier le savoir. Il est frappant de voir des grands esprits comme Oppenheimer angoissés par ce problème.

Cette absence de philosophie comme ce déclin religieux se répercutent au plan moral comme au plan social. Il n'y a plus de morale universelle en Occident et l'on voit les sciences et les techniques jouer le rôle d'une morale, la propagande ou les « relations humaines » tenir lieu de réflexion ou de justice, l'hygiène mentale remplacer la morale personnelle, la psychanalyse se substituer à la conscience ; les exemples abondent.

Une entreprise « mammoth »

Il n'y a plus de hiérarchie pour organiser la société et ce sont les nécessités techniques ou économiques qui l'ont modelée. La libre entreprise, qui devait permettre l'épanouissement de l'individu, est devenue l'entreprise « mammoth » où une poignée d'hommes commande à plusieurs dizaines de milliers d'autres. L'organisation administrative enserme le citoyen de ses règlements pointilleux. Les groupes sociaux apparaissent sous la pression des mêmes contraintes. Devant l'énormité des organismes de la vie sociale, l'homme se sent écrasé, perdu, sans responsabilité, prêt à toutes les passivités

comme à toutes les révoltes. Il appartient à des groupes multiples et ne peut s'insérer dans aucun.

Si la technique a ainsi envahi la vie morale, la vie sociale, la vie mentale, son domaine d'élection est évidemment celui de la transformation de l'univers. C'est là que sont ses réussites les plus éclatantes. Elle a créé des instruments qui multiplient à l'infini les possibilités de nos sens. Elle a créé des machines qui ont permis des productions massives de biens. Elle a domestiqué la plupart des énergies. Elle a raccourci le temps et l'espace. Elle supplée aux cerveaux défaillants des calculateurs. Elle a transformé les espèces vivantes, intensifié les activités biologiques, guéri les maladies et bien d'autres œuvres sont encore à mettre à son actif.

Un univers artificiel

Mais quel est le prix de tout cela ? Le travailleur est traité comme une machine un peu plus délicate. On a fait fi de son habileté. On l'a condamné à faire la même tâche répétitive à l'atelier comme au bureau. On a même fractionné l'invention ! L'homme n'est plus qu'un comparse gênant dans cet univers d'objets techniques qui ont leur vie propre et leur cadence qui n'est pas le rythme vital. On s'émerveille qu'un homme ait pu vivre comme un cobaye dans un spoutnik !

Dans cet univers artificiel, l'homme est de plus en plus séparé de la nature, frustré de ses réactions vitales ; il s'artificialise lui aussi. Dependait autrefois de l'univers naturel, il est devenu dépendant de l'univers qu'il a créé ; une coupure de courant lui est aussi pénible qu'un manque de pain.

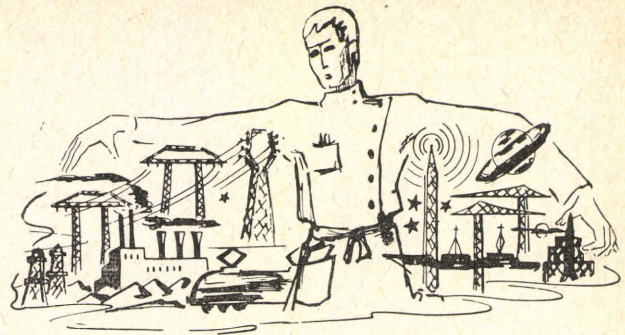
Cette profusion de biens qu'a produit la machine a libéré en lui d'étranges tendances. Sa puissance ne l'a pas libéré de la peur ; il tremble devant ses propres armes. Il essaie d'organiser sa sécurité, mais il est à la merci d'un enrayage de la machine. Il est surtout devenu producteur ou consommateur. Acharné à placer ses produits, il essaie de susciter chez ses semblables une soif inextinguible de consommation. Il prend autant de peine à créer le désir des biens nouveaux qu'à créer le dégoût des biens achetés. Ses satisfactions symboliques sont devenues des défoulements violents. La culture est toujours un luxe qui est déplacé dans cette marée de biens matériels. Le souci d'une destinée spirituelle ne hante plus beaucoup les hommes repus et insatisfaits.

Telles sont les lumières et les ombres de notre civilisation.

Une mortelle contradiction

Nous avons montré comment la médiation technique, en devenant dominante, avait peu à peu

bousculé toutes les autres médiations et les avait amenées à se conformer à ses nécessités ; il n'y a pas d'obstacle à ses progrès. Mais qu'a-t-elle mis à la place ? Pas grand chose en vérité : sa méthode et ses produits. Ce que la technique ne pourra jamais donner à l'homme ce sont des fins humaines. La technique n'est qu'un moyen pour l'homme. L'homme ne peut avoir pour but unique d'augmenter la puissance de ce moyen et de se plier aux exigences de ces moyens ; c'est proprement de l'idolâtrie. Nous avons encore un certain nombre d'idéaux dessinant la vraie stature de l'homme ; il serait grand temps que nous prenions au sérieux ce que nous proclamons. Ces idéaux ont été formés au début de la révolution technique et le progrès technique les bafoue jour après jour, et ainsi une mortelle contradiction s'installe au cœur de notre civilisation. Nous devons refaire l'unité de notre civilisation, réaliser cet équilibre dynamique dont nous avons parlé. Nous devons redéfinir les finalités de l'homme et



de la société tels qu'ils se présentent aujourd'hui, avec toute la puissance que leur a conféré la technique, et ne pas avoir peur des responsabilités dont cette puissance nous charge. Ce sera la vraie victoire de l'Occident, de redevenir le foyer d'une civilisation qui aura mis l'homme au centre de ses préoccupations.

ACTIVITÉS DE LA JEUNESSE PRÉVUES PAR L'OTAN EN 1962

Des projets ont déjà été élaborés dans le but de développer pendant 1962 les activités de la jeunesse organisées sous l'égide de l'OTAN aux niveaux international, régional et national. Des séminaires d'été auront lieu aux Pays-Bas et en Islande. Le premier groupera des étudiants universitaires en provenance de tous les pays de l'OTAN, tandis que le second, composé de dirigeants de la jeunesse, dépendra de la nouvelle Association Atlantique de la Jeunesse d'Islande. De jeunes fermiers se réuniront en Norvège et le Conseil de la Jeunesse danois organise un séminaire pour les jeunes dirigeants syndicaux.

En ce qui concerne les activités de la jeunesse sur le plan régional ou national, les deux premières réunions doivent avoir lieu au Canada et en Islande au mois de février. La Fédération Nationale d'Etudiants Universitaires Canadiens a placé sous son patronage un séminaire pour les étudiants des pays de l'OTAN actuellement au Canada. Autour du thème général « L'unité au sein de l'OTAN », les sujets suivants seront abordés : « Pourquoi l'OTAN ? » ; « Où va l'OTAN ? » ; « Le fondement de l'unité » ; « Le rôle du Canada au sein de l'OTAN » ; « La conception américaine de l'OTAN » ; « L'unité régionale et mondiale ». L'autre réunion, organisée par l'Association Atlantique de la Jeunesse d'Islande, sera composée des dirigeants de la jeunesse dans ce pays et examinera différents aspects de l'Alliance occidentale.



NOTE : Nous tenons à signaler qu'une erreur s'est glissée dans les extraits du discours de M. Stikker devant les parlementaires de l'OTAN, publiés dans notre dernier numéro. A la ligne 40 de la page 3, il fallait lire : « Un accord sur Berlin, par exemple, qui saperait la confiance de ses habitants en leur avenir ne serait rien d'autre qu'une sentence de mort à terme ».

LES VISAGES DU NEUTRALISME

par Otto Pick

L'EXPLOSION, en octobre dernier, de la bombe soviétique de 50 mégatonnes a permis à beaucoup d'observateurs de discerner la véritable nature du neutralisme à travers le monde. Il a fallu employer à nouveau ce procédé qui consiste à guetter les réactions des pays neutres — procédé devenu courant dès que se produit quelque événement important. Il était facile d'en prévoir le résultat — les « neutres » furent révoltés, et certains d'entre eux furent irrités, mais ils l'eussent été davantage si l'Ouest s'était rendu coupable de violation de la suspension des essais nucléaires. Il n'y a certes aucune raison spécifique d'attendre des pays neutres qu'ils s'opposent ouvertement et sans équivoque aux gigantesques explosions soviétiques. La bombe de 50 mégatonnes ne constituait certainement pas un outrage plus grand que la répression en Hongrie il y a cinq ans.

C'est en 1956 que les pays neutres furent véritablement mis à l'épreuve, et ils échouèrent. Les dirigeants du bloc neutre réagirent avec trop peu de rigueur contre l'agression soviétique en Hongrie. Le maréchal Tito regretta les causes qui avaient rendu

« inévitable » l'intervention soviétique. M. Nehru évita de se compromettre aussi longtemps qu'il le put et, en fin de compte, accepta en partie le prétexte soviétique d'ingérence de l'extérieur, bien qu'il déplorât la présence de troupes étrangères en Hongrie et en Egypte. A vrai dire, pour excuser sa réticence au sujet de la Hongrie, il plaida son ignorance des faits. Cependant, son gouvernement connaissant à fond tous les éléments de l'affaire du canal de Suez il condamna vivement les actions britanniques et françaises contre l'Egypte. M. Nehru adopta sans hésitation un double critère : la dissimulation soviétique et le défi aux Nations Unies servirent ainsi d'excuse permettant à un homme d'Etat neutre de se dispenser de critiquer un acte d'agression brutal. Ici il faudrait peut-être faire remarquer que l'on possède peu de renseignements sur les opérations militaires chinoises à la frontière de l'Inde mais le gouvernement de l'Inde n'aimerait sans doute guère que cette situation soit jugée selon ses propres critères en 1956. L'attitude à double sens des pays neutres a aidé à la consolidation du régime Kadar il y a cinq ans ; aujourd'hui elle fait presque autant le jeu de la politique soviétique.

Pas de gouvernements neutres

M. Krouchtchev a raison de croire qu'il n'existe pas d'hommes neutres. Il a tort, cependant, de dire qu'il est possible à des gouvernements de rester neutres. Tout être humain se trouve engagé, ne serait-ce, sur le plan de l'existence quotidienne, que pour trouver un minimum de nourriture. De même, aucun gouvernement ne peut rester à l'écart. Cela est vrai non seulement pour les pays qui sont engagés vis-à-vis de l'un des deux blocs opposés, mais aussi pour tous ceux qui se disent neutres. Les

M. Otto Pick, membre du « Royal Institute of International Affairs » de Londres et spécialiste du communisme au point de vue de la doctrine aussi bien que de la méthode, est rédacteur adjoint du *British Survey*, qui est publié par la « British Society for International Understanding ».



pays mêmes qui restent en dehors des alliances militaires se trouvent engagés sur le plan idéologique ou économique. L'alignement militaire n'est pas la seule façon de perdre sa neutralité.

La définition du terme « neutralité » est obscurcie par les énormes différences de vues et de politiques qui existent parmi les neutres eux-mêmes. Il n'y a en fait qu'un seul pays — et c'est l'Autriche — dont la neutralité, établie par le Traité de 1955, repose sur des principes généralement admis de droit international. La Suisse est, certes, depuis plus d'un siècle, un pays neutre par profession. La neutralité de la Suède n'est que conditionnelle ; elle dépend du maintien du statu quo dans l'Europe du Nord. Cet état de choses a sans aucun doute modéré la politique soviétique en Finlande, mais la neutralité finlandaise dépend à tel point de la bonne volonté soviétique et du maintien du non alignement militaire de la Suède qu'elle ne peut guère prétendre à une existence véritable. Et cependant on ne peut soutenir que ces pays neutres européens ne sont pas engagés sur le plan idéologique.

Les termes « neutre » et « non-engagé » sont généralement appliqués aux nouvelles nations d'Asie et d'Afrique. Mais, même là, il est difficile de faire des distinctions. Il y a tout un monde de différences entre la neutralité des groupes d'Etats africains de Casablanca et de Monrovia. Mais c'est malheureusement la neutralité la plus anti-occidentale qui fait le plus parler d'elle.

Diplomatie à coups de slogans

La nécessité de gagner les nouveaux venus surgis sur la scène mondiale est devenue l'un des leitmotivs des relations internationales actuelles. La politique mensongère de coexistence pacifique est en général présentée comme étant une compétition économique tendant à obtenir l'adhésion des pays non-engagés. Certes, la course à la suprématie économique est importante et la suppression des inégalités sociales et économiques est un but à longue échéance qu'il est souhaitable d'atteindre. Mais notre souci des besoins des pays non-engagés tend à détourner notre attention d'autres domaines politiques importants. Par ailleurs, les pays neutres ont un droit acquis à éterniser la lutte engagée entre les deux blocs pour les séduire, et cela semble faire maintenant

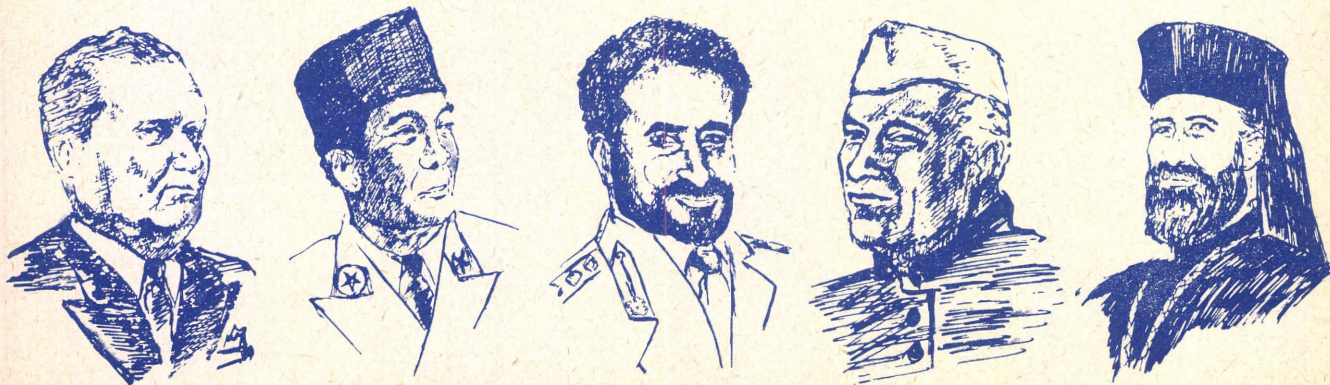
partie intégrale de la politique de « coexistence pacifique ». On ne peut guère leur demander de renoncer à un état de choses qui leur offre un avantage immédiat ; ainsi continue à prospérer la diplomatie à coups de slogans.

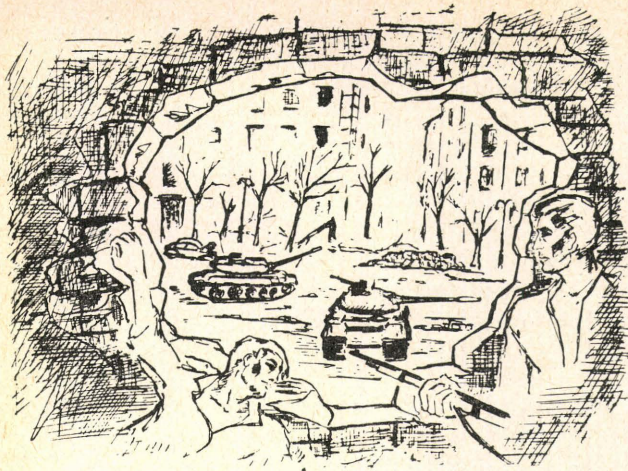
La supériorité morale qu'affectent ceux qui se nomment eux-mêmes les défenseurs de la paix et de la coexistence est donc particulièrement fastidieuse. On est trop porté, à l'Ouest, à accepter de telles prétentions sans chercher plus loin, tout en attendant avidement, avant de prendre une décision sur quelque problème international, de connaître l'opinion de Djakarta, du Caire ou de la Nouvelle-Delhi. Ceci place les gouvernements de l'Ouest, qui doivent le plus souvent tenir compte de l'opinion publique, dans une position désavantageuse, car ils sont alors indirectement exposés à des pressions venant de sources qui sympathisent fréquemment avec le bloc communiste. Les gouvernements communistes ne sont pas affectés au même degré, car ils contrôlent étroitement tous les moyens d'information et restent indépendants de l'opinion publique.

Lors de la Conférence de Belgrade, à laquelle prirent part l'automne dernier les dirigeants de 25 pays non-engagés, la plupart des problèmes que pose la neutralité ont été mis en relief. Parmi les absents, l'on notait la Suède, la Suisse, l'Autriche et l'Irlande. Cuba, que l'on ne peut que très difficilement qualifier de non-engagée, était présente. Nombre de gouvernements représentés à la conférence avaient des intérêts très divergents. La reprise, par les Soviétiques, des essais nucléaires coïncida d'une façon tapageuse avec la conférence, et celle-ci s'ouvrit quelques jours seulement après l'élévation du mur de Berlin. Et cependant, à part les paroles éloquentes de l'archevêque Makarios sur la liberté, rien ne donna à penser qu'aucun des chefs d'Etat réunis sous le toit de Tito ne comprenait la véritable nature de la menace contre la paix. La plupart d'entre eux se contentèrent de renouveler leurs attaques contre un colonialisme mourant, en dépit de l'avertissement réaliste de M. Nehru signalant qu'il y avait des questions plus pressantes à débattre.

Solidarité anti-coloniale

C'est, bien entendu, l'anti-colonialisme qui fausse le jugement des dirigeants d'Asie et d'Afri-





que. Quels que soient leurs différends, la cause de la solidarité anti-coloniale les unira presque toujours. Mais c'est malheureusement une réaction exclusivement dirigée contre l'Ouest, et il y a à cela des raisons historiques. C'est en effet d'Europe occidentale que vinrent les principaux colonisateurs de l'Afrique et de l'Asie du sud-est. Les chefs actuels des nouvelles nations doivent leur ascension à la part qu'ils ont jouée dans la lutte pour l'indépendance, et beaucoup d'entre eux continuent à se battre pour des causes qu'ils ont gagnées depuis des années. Les Etats-Unis sont taxés de colonialisme en partie à cause du bilan malheureux de leurs relations avec l'Amérique Latine.

L'U.R.S.S., d'autre part, semble toujours bénéficier du doute. L'absence d'expansion maritime de la Russie dans le passé fait paraître l'acquisition de l'Empire russe sous un jour moins colonialiste qu'elle ne l'a réellement été. En repoussant, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, sa frontière terrestre vers l'Est à travers les vastes étendues désolées de l'Asie du Nord, la Russie a fait main basse sur des peuples, mais le procédé n'était pas aussi voyant que l'expansion de l'Europe occidentale par la voie des mers. De même, la plupart des pays neutres ne tiennent aucun compte des caractéristiques impérialistes du communisme, jusqu'au jour où ils en font l'expérience directe. Le comportement soviétique en Europe occidentale est accepté comme un corollaire inévitable de la guerre froide, ainsi que l'a prouvé l'attitude des pays neutres en 1956.

La Conférence de Belgrade a en outre démontré que l'irrationnel parti pris anti-colonial des pays soi-disant non-engagés les empêche de voir la situation mondiale sous son vrai jour. Essentiellement, leurs conclusions ont tendu une fois de plus à soutenir le point de vue soviétique, non par crainte des bombes de M. Khrouchtchev, mais parce qu'il se trouve que beaucoup d'entre eux préfèrent la Russie

au monde occidental. Nous avons vu là un des principaux facteurs de l'équilibre politique international, et ce ne sont ni des concessions politiques ni une aide économique qui pourront l'infléchir. C'est une attitude fondamentale qui ne pourra être modifiée que par les neutres eux-mêmes, bien qu'un tel revirement moral ne les rapprocherait pas du mirage de la neutralité absolue.

Limites à l'intérêt personnel

Certains signes indiquent, heureusement, que les Russes ont trop misé sur les instincts anti-coloniaux de l'Asie et de l'Afrique. Les récents efforts de M. Khrouchtchev pour paralyser l'autorité des Nations Unies ont piqué au vif les pays non-engagés. Dans leur propre intérêt, les neutres se doivent de préserver une autorité qui est, au moins en partie, indépendante des cartels des grandes puissances. L'attaque lancée par la Russie contre le Secrétariat des Nations Unies pourrait bien s'avérer l'une des plus graves erreurs diplomatiques de Moscou.

Il ne semble pas, jusqu'à présent, que les pays neutres aient appliqué à la situation générale les leçons tirées des manœuvres au sujet de la « Troïka ». M. Khrouchtchev, quant à lui, s'est abstenu, en dépit des occasions que lui offrait la fin cruelle de Dag Hammarskjöld. Il se peut que le Kremlin ait compris qu'il existe des limites à l'intérêt personnel, au-delà desquelles la neutralité ne peut être forcée.

Il n'est pas du tout impossible que ces limites deviennent avec le temps de plus en plus restrictives à l'égard de l'Union soviétique. La venue à maturité d'une nation est un travail long, qui s'accompagne d'expériences pénibles. Le temps viendra peut-être où les soi-disant pays neutres comprendront combien est vraie la remarque faite récemment par M. Dirk Stikker, à savoir qu'il ne peut y avoir aucun point commun, sur le plan idéologique et moral, entre ceux qui ont construit le mur de Berlin et ceux qui ont donné l'indépendance à leurs colonies. Mais même cela ne pourrait enlever à la neutralité son caractère partial ; cela la ferait simplement basculer de l'autre côté.



L'OTAN ET L'EUROPE

Compte rendu du récent séminaire organisé par le C.I.F.E. à Marienberg.

L'OTAN et l'Europe, tel avait été le thème de deux séminaires organisés, l'un à Marly-le-Roi en juin 1960, l'autre au château de La Brévière, près de Compiègne, en mai 1961, par le « Centre international de formation européenne », et réservés à des officiers allemands, belges, français, italiens et luxembourgeois. Les résultats enregistrés, l'attention avec laquelle avaient été suivies les conférences et menés les travaux, l'intérêt profond suscité dans les milieux militaires et politiques par ces réunions, ont déterminé le C.I.F.E. à intensifier ses efforts dans cette direction. C'est ainsi qu'un nouveau séminaire, sur le même thème, et réservé lui aussi à des officiers, a eu lieu du 19 au 27 novembre à Marienberg. Une soixantaine d'officiers, désignés par leurs autorités nationales, y participaient.

Ce séminaire fut ouvert par M. Alexandre Marc, président du C.I.F.E., qui s'attacha à situer le « défi global » dans sa perspective historique et éthique la plus large, celle que permet d'esquisser la pensée d'Arnold J. Toynbee. Si les menaces qui pèsent sur l'Occident sont aussi graves, c'est, dans une très large mesure, parce que les Occidentaux n'en prennent pas nettement conscience, n'engagent pas l'effort nécessaire pour y répondre tout en demeurant eux-mêmes. Le problème comporte, certes, des éléments politiques et militaires, mais il se pose surtout en termes de civilisation, et l'on sait que les civilisations périssent plus souvent « de l'intérieur » qu'elles ne succombent devant des forces « extérieures » — ou, plus exactement, ces forces « extérieures » ne deviennent imparables que lorsque les structures internes, morales, politiques, sociales, se désagrègent.

Le « patrimoine commun ».

Ce problème met en question l'appartenance de l'Europe et des pays non-européens de l'OTAN à un même complexe de civilisation. C'est pourquoi, après l'introduction de M. Alexandre Marc, M. Claude Delmas traita du « patrimoine commun ». La création de l'OTAN ne marqua pas un simple épisode de la guerre froide, une simple phase dans l'évolution des tensions du monde issu de la seconde guerre mondiale. En effet, le communisme ne se caractérise pas par ses réformes économiques et sociales, ni par sa conception de l'Etat : il se veut l'incarnation d'une nouvelle culture, il veut modeler un nouveau visage de l'Homme. Et c'est au nom de

leur conception de l'Homme et des hommes que les Occidentaux le rejetèrent. Si donc, en 1949, douze pays réagirent de la même manière devant l'impérialisme soviétique, c'est qu'ils possédaient en commun un ensemble de solidarités qu'ils entendaient sauvegarder — ces solidarités étant enracinées assez profondément dans le temps et dans l'espace pour justifier l'expression « le monde atlantique ».

Après avoir rappelé les origines de ce « monde atlantique » (rupture de l'unité méditerranéenne au VIII^e siècle, grandes mutations du XVI^e), puis les principaux moments de l'évolution commune des pays atlantiques, M. Delmas s'efforça de mettre en lumière les cohérences et les discontinuités, les premières expliquant l'unité du « monde atlantique », les secondes expliquant ses diversités, et notamment les solidarités régionales. Les facteurs de diversification (qui ne sont pas des facteurs de désagrégation) tendent à s'atténuer, car la régionalisation et la politisation du « monde atlantique » vont en s'accroissant, ce qui contribue à donner un relief plus accusé aux facteurs d'unité, l'impérialisme soviétique, aujourd'hui comme en 1949, ne jouant qu'un rôle comparable à celui d'un révélateur chimique. Enfin, M. Delmas analysa les valeurs communes, celles qui transcendent la spécificité européenne et la spécificité américaine.

Risques de subversion.

Le général Jean Valluy, ancien commandant en chef du secteur Centre-Europe, nouveau secrétaire général de l'A.T.A., devait, dans une première conférence (1), analyser le caractère polymorphe de la guerre moderne, c'est-à-dire l'éventail des menaces de plus en plus diversifiées auxquelles les Occidentaux doivent faire face. Depuis que l'U.R.S.S. est devenue une puissance nucléaire, depuis que la parité russo-américaine a succédé à la supériorité américaine en matière de représailles, l'arsenal thermo-nucléaire des Soviets est devenu pour eux un véritable « bouclier », à l'abri duquel ils développent des actions se situant, par leur nature et leur localisation géographique, au-dessous de ce qui, politiquement et techniquement, définit le « seuil de nucléarisation », dans l'espoir, même, qu'elles ne provoqueront pas un conflit militaire. Le risque d'une guerre « conventionnelle » paraît, au général Valluy,

(1) Voir extraits en page 21.

s'être accru puisque le rapport enjeu-risque, s'il « joue » toujours au détriment des Soviétiques, « joue » aussi maintenant à celui des Occidentaux. Mais il n'est pas le seul, et le général Valluy s'efforça de montrer la gravité des risques de subversion — rejoignant ainsi M. Marc, car la subversion n'a de chances de réussir que si les ressorts moraux sont distendus. Dans une seconde conférence, il étudia l'importance de la notion de « civisme », qui lui semble constituer le point central d'une conception dynamique de la défense.

Le général Marcel Carpentier, ancien commandant des forces terrestres du secteur Centre-Europe, devait expliquer comment se présentent, aujourd'hui, les données d'une guerre éventuelle en Europe — guerre qui, même si les engins nucléaires ne sont pas utilisés, serait nucléaire, en raison de la possibilité d'un recours à eux. Son exposé, essentiellement technique, rappela tout d'abord l'évolution de la pensée des responsables de la défense de l'Europe, puis les principes et les formes des dispositifs mis en place. Enfin, il aborda les problèmes actuels, en fonction des discussions suscitées par la question des bases, par le renforcement des forces conventionnelles, par les dernières manœuvres américaines, etc.

Une révision indispensable.

Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, M. Michel Mouskhély considère que l'OTAN et l'Europe sont affrontées à une tâche commune, vitale pour eux. Mais leurs responsables doivent prendre mieux conscience des changements intervenus dans le monde depuis 1949, depuis qu'à la guerre froide a succédé la coexistence dite pacifique, c'est-à-dire une lutte sur tous les fronts, menée avec des moyens si possible non militaires. La riposte peut-elle être, elle aussi, « globale » ? Dans l'état actuel des choses, M. Mouskhély souhaite que les pays membres de l'OTAN considèrent qu'une révision de leur Alliance est indispensable, dans le double sens d'un élargissement géographique et fonctionnel, et d'une coordination de plus en plus poussée des politiques étrangères. Par ailleurs, le fractionnement national de l'Europe représente pour l'OTAN un élément de faiblesse, et l'unification de l'Europe est ainsi une des conditions du renforcement de l'Alliance. Sans la sécurité garantie par l'OTAN, cette unification ne serait qu'une illusion, mais sans cette unification, l'OTAN ne pourra pas répondre pleinement aux exigences de la sécurité du monde occidental.

Pour M. Guy Héraud, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, le fédéralisme est la seule formule qui permette de réaliser véritablement cette unité de l'Europe, car il peut seul permettre de donner à l'Europe une « forme » politique qui ne soit point la simple juxtaposition de souverainetés nationales. La prise de conscience de la réalité européenne et les exigences de la défense

doivent accélérer la construction politique. Les exigences de cette défense demeurent aussi impérieuses qu'elles étaient.

M. Léo Moulin, professeur au Collège d'Europe de Bruges, dans sa conférence sur « La nouvelle politique soviétique », mit en lumière la constance fondamentale de cette politique, ses changements apparents affectant les tactiques, non les objectifs, et résultant simplement de la prise de conscience, par les dirigeants soviétiques, de la logique nucléaire.

Une « perspective OTAN ».

Quelles sont, dans le cadre de la « coexistence pacifique », les « Possibilités et perspectives de l'OTAN » ? C'était le sujet de la seconde conférence de M. Delmas — sujet traité en fonction des quatre caractéristiques de l'OTAN : alliance non militaire, mais défensive (la défense comportant de nombreux facteurs non militaires), organisation intergouvernementale, pacte régional sur le plan militaire, alliance à vocation mondiale sur le plan politique. « Avant de dire ce que devrait faire l'OTAN, avant de lui reprocher de faire trop ou pas assez, il convient d'étudier ce qu'est l'OTAN, quelle est sa nature, quelles sont ses possibilités et ses limites ». C'est ainsi dans une « perspective OTAN » que furent reprises les données des problèmes précédemment étudiés.

M. André Thiery, expert au ministère français des Affaires économiques, traita ensuite de la « Situation de l'intégration économique européenne », et M. Daniel Pepy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, des « Problèmes des pays sous-développés dans le monde ».

Chaque conférence était suivie d'un débat, et les discussions se poursuivaient au sein des groupes de travail, dont chacun devait rédiger un rapport. Il y a là une des caractéristiques des séminaires organisés par le « Centre international de formation européenne » : un travail collectif complète l'audition des conférences — et, comme au cours des deux précédents séminaires réservés à des officiers, une opinion prévalait : l'Europe ne se conçoit que dans une perspective atlantique, son unification est légitimée à la fois par la réalité européenne et par la réalité atlantique. Un « nationalisme européen » ne se substitue donc pas aux nationalismes classiques, et il ne saurait en être autrement, car, unis par une commune histoire, les pays européens et les pays non-européens de l'OTAN sont liés par un destin commun. Ils se sauveront ensemble ou ils périront ensemble. Après avoir, en 1949, rejeté en commun un même destin de mépris et d'asservissement, ils veulent aujourd'hui, toujours en commun, donner une forme politique à ce qu'ils considèrent comme leurs raisons de vivre. Ils en ont les moyens ; le problème se pose en termes de conscience et en termes de volonté.

LA SCIENCE EN QUÊTE DE SAVANTS

DANS tous les pays de l'OTAN, les universités souffrent d'une pénurie d'équipement et de personnel. Dans le tiers de ces pays environ, les traitements alloués sont trop bas pour attirer les savants chevronnés en nombre suffisant. Voilà deux des faits effarants qui se dégagent d'un rapport publié par la division des Affaires scientifiques de l'OTAN, et qui a été établi d'après les réponses à un questionnaire diffusé dernièrement dans les différents pays par leurs représentants au sein du comité scientifique de l'OTAN. Les questions étaient inspirées par une brochure sur l'augmentation du potentiel scientifique occidental. Beaucoup de ces questions allaient au fond des choses et les gouvernements ne sont pas engagés par les réponses données. L'organisation des universités — dit ce rapport — ne répond plus aux besoins de la science moderne ; elle devra être assouplie. Il est presque impossible aux étudiants de recevoir une formation dans plus d'une ou deux des disciplines traditionnelles.

Certains pays de l'OTAN sont plus mal en point que d'autres ; au Portugal, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis le problème présente une acuité telle que des enquêtes approfondies ont été ouvertes. La Belgique envisage une refonte de ses méthodes d'enseignement. Il faut relâcher les conditions — actuellement très strictes — d'entrée dans l'enseignement technique.

Moderniser les universités.

Au Danemark, les universités font des progrès rapides quant à l'application d'un nouveau programme d'expansion, destiné à répondre aux besoins futurs. Pour l'Italie et la Norvège, les choses ne sont pas aussi brillantes : ces deux pays reconnaissent que leurs universités ne sont pas à la hauteur de notre époque.

L'inquiétude de l'OTAN au sujet de ses centres d'entraînement est bien fondée. Dans la plupart des pays, la recherche fondamentale s'effectue à l'université ; en Italie, elle représente un pourcentage de quelque quatre-vingt-quinze pour cent. Les universités de cinq pays au moins, ajoute le rapport, se voient privées des meilleurs hommes de science parce que les traitements qu'elles peuvent leur allouer sont insuffisants. L'Allemagne commence à remédier à cet état de choses en offrant des récompenses plus fortes à ses jeunes savants. Le Danemark, les Pays-Bas et la Turquie semblent être les seuls pays qui versent une rémunération suffisante aux professeurs de science.

Dans presque tous les pays de l'OTAN les échanges internationaux d'hommes de science n'ont pas suscité de difficultés majeures. Mais les « Boffins » français semblent un peu troublés par l'idée

d'aller à l'étranger et par la crainte de laisser échapper leurs chances de faire carrière à leur retour.

Les scientifiques chevronnés passent trop rarement de l'industrie aux universités, et vice versa. Cette pratique serait pourtant tonifiante pour les deux secteurs ; aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, des mutations de ce genre sont pratiquement inconnues, car il y a beaucoup plus à gagner dans l'industrie.

L'appât.

Dans treize des pays alliés, on manque de professeurs de science ; mais, au Luxembourg (nation de l'Alliance ayant le plus petit territoire), il y a, chose curieuse, un léger excédent. Certains pays font miroiter aux jeunes gens des appâts nouveaux pour les inciter à entrer dans l'enseignement. L'exemption du service militaire et la prorogation du délai de remboursements des prêts aux étudiants semblent jusqu'à présent être ceux qui ont le plus de succès. L'accroissement du nombre des femmes dans les carrières scientifiques pourrait remédier à cette pénurie.

Presque tous les pays déclarent que la valeur de leurs savants les plus hautement qualifiés est gaspillée par suite du manque d'assistants techniques. En France, le rapport savant-assistant est en moyenne de 0,7. Les Etats-Unis réclament à cor et à cri des assistants techniques pour les carrières d'ingénieur, et l'Allemagne éprouve les mêmes difficultés. La cause, d'après le rapport, en serait que ces techniciens répondent à un besoin nouveau et que les carrières de cet ordre sont généralement peu connues.

Ici encore, les facilités de formation d'assistants dans la plupart des pays ne sont plus de ce temps. Le Portugal, par exemple, a été forcé d'envoyer de nombreux étudiants à l'étranger. Les Etats-Unis s'en rapportent à la formation empirique et aux cours militaires.

Pour l'équipement et le matériel scientifiques, le rapport souligne que les barrières douanières et monétaires sont une entrave aux échanges nécessaires entre les divers pays. La Grèce et la Turquie sont particulièrement gênées par leur législation financière rigoureuse.

Le rapport ne s'attache pas uniquement à appuyer sur les points sensibles du monde scientifique au sein de l'Alliance. Dans leurs réponses, plusieurs pays suggèrent des moyens d'améliorer la situation : l'un de ces moyens serait d'envoyer périodiquement dans chaque pays un représentant personnel du secrétaire général adjoint pour les Affaires scientifiques afin d'attirer l'attention sur les avantages et les possibilités de coopération internationale.

LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE DÉCEMBRE 1961

Tout soupçon qu'il puisse exister un esprit de clocher au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord peut être écarté à la suite de la réunion des ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances de l'OTAN, qui eut lieu à Paris le mois dernier. Les soucis de la zone atlantique furent évoqués en même temps que ceux du monde entier.

Une importance particulière fut attachée aux problèmes de Berlin et du Katanga. Les ministres n'eurent pas seulement des discussions sur ces foyers de conflits, mais ils y consacrèrent des déclarations d'une telle franchise qu'à la fin de la session personne n'ignorait ce que pensait son voisin.

Après un échange de vues de plusieurs heures, les ministres se mirent d'accord sur Berlin : ils réaffirmèrent l'intention des Occidentaux de demeurer ferme et de ne pas reculer. Mais ce fut le Congo qui fournit la preuve la plus éclatante que le Conseil de l'OTAN est un forum inestimable où les pays ayant un objectif commun peuvent exposer des opinions très variées.

M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique, évoqua l'émotion, et même l'indignation, soulevées dans son pays par les récents événements au Katanga. Il déclara que la Belgique n'avait jamais été en faveur de la sécession, mais voulait un Congo uni. M. Dean Rusk fit savoir ensuite que le Gouvernement des Etats-Unis s'était toujours montré favorable à une autorité centrale à Léopoldville.

L'appel lancé par M. Spaak aux partenaires de la Belgique au sein de l'OTAN pour que ceux-ci soutiennent toute tentative de trouver une solution raisonnable au Congo eut aussi un écho favorable parmi les autres ministres. Tous furent d'accord qu'il fallait saisir la moindre occasion de se consulter au sein de l'OTAN sur des problèmes de ce genre. Lord Home insista sur ce point, après avoir attiré l'attention des ministres sur le soutien constant accordé par la Grande-Bretagne aux Nations Unies.

Bien qu'il n'y eût aucune proposition concrète au sujet de la façon dont les conflits du Congo devraient être réglés, l'accord fut unanime sur un point, à savoir que les hostilités cessent dès que possible. Après sa conférence de presse qui suivit la publication du Communiqué final, M. Dirk U. Stikker, Secrétaire général de l'OTAN, s'adressa en allemand au peuple de Berlin sur l'écran de la Télévision.

COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle à Paris, du 13 au 15 décembre 1961. Les ministres ont examiné de façon approfondie les problèmes auxquels l'Alliance doit faire face. La menace communiste contre la liberté dans le monde entier, le problème des relations entre l'Alliance atlantique et le bloc soviétique, la question de Berlin en particulier, ont occupé la première place dans leurs délibérations.

Le but poursuivi par les peuples de la Communauté atlantique est l'établissement d'un ordre dans lequel aucun homme, aucun pays n'aura de raison de craindre pour son existence, sa liberté ou son avenir. La paix du monde ne peut être durablement assurée sur la base d'un équilibre précaire fondé sur la terreur réciproque.

L'Alliance veut la paix et le désarmement ; mais le bloc soviétique a jusqu'ici fait échec à ses efforts. Les puissances occidentales ont présenté une série de plans de désarmement général et complet. Cependant, le gouvernement soviétique a toujours refusé d'accepter un système de contrôle international efficace et d'application universelle, sans lequel aucun pays ne pourrait faire confiance à un accord de désarmement. Il envisage seulement une vérification des armes détruites et rejette tout contrôle des armements subsistants. Cependant, l'Alliance souhaite vivement qu'en dépit des déceptions antérieures, les négociations sur le désarmement, quand elles seront reprises, conduisent à des résultats utiles.

En ce qui concerne l'interdiction des essais nucléaires, l'Union soviétique a argumenté, éludé toute discussion véritable et fait obstacle à tout

accord pendant près de trois années et durant plus de trois cents réunions. L'Union soviétique, tout en se donnant l'apparence de la bonne foi, a certainement, pendant de nombreux mois, poursuivi en secret la préparation de la plus longue série d'essais nucléaires qui ait jamais eu lieu, couronnée par la plus puissante explosion enregistrée jusqu'à présent.

Tout en cherchant à intimider les peuples libres par l'étalage de sa puissance nucléaire, l'Union soviétique accentue ses efforts pour réduire à sa merci l'ensemble de Berlin, pour imposer un statut discriminatoire à une Allemagne qu'elle veut maintenir définitivement divisée, et pour dissocier l'Alliance atlantique. Tel est le but ultime qu'elle cherche à atteindre dans la crise qu'elle a artificiellement provoquée à Berlin. Violant les obligations qu'elle a souscrites, l'Union soviétique a coupé la ville en deux. En emmurant les populations qu'elle domine, l'U.R.S.S. a montré une fois de plus au monde la véritable nature du système communiste et l'attrait irrésistible exercé par une société libre. Les ministres ont exprimé leur sympathie à l'égard de tous ceux que l'édification du mur de Berlin a séparés de leurs familles et privés de la possibilité de chercher refuge en Occident ; ils ont également exprimé leur admiration pour le courage et l'attachement à la liberté que manifeste la population de Berlin. Ils ont réaffirmé leur conviction qu'une solution juste et pacifique du problème allemand, y compris Berlin, devrait être trouvée sur la base de l'autodétermination.

Dans l'esprit de la politique adoptée par l'Alliance, les ministres ont rappelé leur déclaration du 16 décembre 1958 sur Berlin et réaffirmé leur

détermination de protéger et de défendre les libertés de Berlin-Ouest ainsi que d'assurer à ses habitants les conditions d'une vie prospère et libre.

Des droits et obligations dûment établis et solennellement confirmés dans des accords internationaux ne peuvent être annulés unilatéralement d'un trait de plume — par la signature, par le gouvernement soviétique, d'un « traité de paix » avec un régime qui ne représente personne d'autre que ses maîtres soviétiques. Les trois puissances occidentales qui ont des responsabilités particulières en ce qui concerne Berlin restent fidèles à leur devoir de protéger ceux qui leur ont fait confiance. Agissant en étroite coopération avec leurs partenaires de l'Alliance, elles ont pris les mesures nécessaires pour maintenir leurs droits et remplir leurs obligations. En renouvelant leur complet accord sur cette politique, les Etats membres ont réaffirmé les responsabilités que chacun d'eux a assumées en ce qui concerne tant la sécurité et le bien-être de Berlin que le maintien de la position des trois puissances dans cette ville. Ils ont résolu de poursuivre entre eux sur cette question des consultations approfondies.

Le Conseil a entendu des déclarations sur Berlin des ministres des Affaires étrangères des pays les plus directement intéressés, et a été informé de l'intention de reprendre des contacts diplomatiques avec l'Union soviétique, conformément aux objectifs que l'Occident cherche à atteindre en vue de maintenir la paix mondiale, et dans l'espoir que ces contacts permettent de déterminer si une base de négociation pourrait être trouvée. Leurs collègues ont approuvé la reprise de contacts diplomatiques et ont exprimé l'espoir qu'il serait possible de parvenir à un règlement négocié. Après un examen approfondi de la situation, le Conseil a convenu que l'Alliance devait rester ferme en conjuguant la force et la résolution avec la volonté de rechercher des solutions par des moyens pacifiques.

Les ministres ont pris note des améliorations apportées par les pays membres à leurs contributions en forces, en vue notamment de faire face à l'aggravation du risque militaire due à la détérioration de la situation à Berlin. Des unités ont été renforcées et leur degré de préparation a été amélioré. Une force mobile d'intervention a été créée. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de programmes communs en matière d'études et de fabrication d'armements ainsi que dans les domaines des communications et de l'infrastructure. Les ministres ont également pris note des progrès

accomplis par le Conseil dans l'étude des problèmes à long terme que pose l'accroissement des moyens de dissuasion et de la puissance défensive de l'Alliance. Ils ont chargé le Conseil permanent de poursuivre très prochainement l'examen de ces questions urgentes.

L'Alliance atlantique ne menace personne. Dans la conjoncture actuelle, l'Alliance doit plus que jamais veiller à sa défense en raison de l'accroissement constant du potentiel militaire du bloc communiste et de l'intention manifeste qu'a celui-ci d'étendre sa domination. Tant que le bloc communiste ne consentira pas à un désarmement véritable, les pays de l'Alliance doivent continuer à accroître leurs forces et à moderniser les armements pour être en mesure de faire face à toute forme d'attaque. Ce n'est qu'en augmentant sa capacité de défense que l'Alliance pourra continuer à décourager l'agression communiste. Cette tâche exigera plus d'efforts et d'esprit de sacrifice de la part des nations de l'OTAN ; mais le danger croissant qui, manifestement, les menace ne laisse pas d'autre choix.

En examinant la question des plans civils d'urgence et, en particulier, la protection de la population civile, le Conseil a reconnu que ces plans constituent un élément essentiel de l'effort de défense des pays de l'OTAN.

Dans le domaine économique, le Conseil a noté que, conformément à une décision prise à la précédente réunion ministérielle, une mission de hautes personnalités avait été nommée pour étudier les moyens d'aider la Grèce et la Turquie dans leurs efforts pour accélérer la mise en œuvre de leurs programmes de développement économique et améliorer le niveau de vie de leur population. La mission soumettra son rapport au Conseil avant la fin du mois d'avril 1962.

Les ministres ont souligné l'importance qui s'attache pour les pays membres, non seulement à relever leur niveau de vie tout en maintenant une structure économique capable de supporter la charge d'un système efficace de défense, mais encore à élargir l'aide accordée aux pays en voie de développement. L'économie des pays de l'OTAN est beaucoup plus forte aujourd'hui qu'au moment où l'Alliance a été fondée. Pour que ces progrès se poursuivent, les ministres ont souligné également qu'il conviendrait d'élargir et de renforcer la coopération entre les pays membres.

La prochaine réunion ministérielle du Conseil aura lieu à Athènes, du 3 au 5 mai 1962.

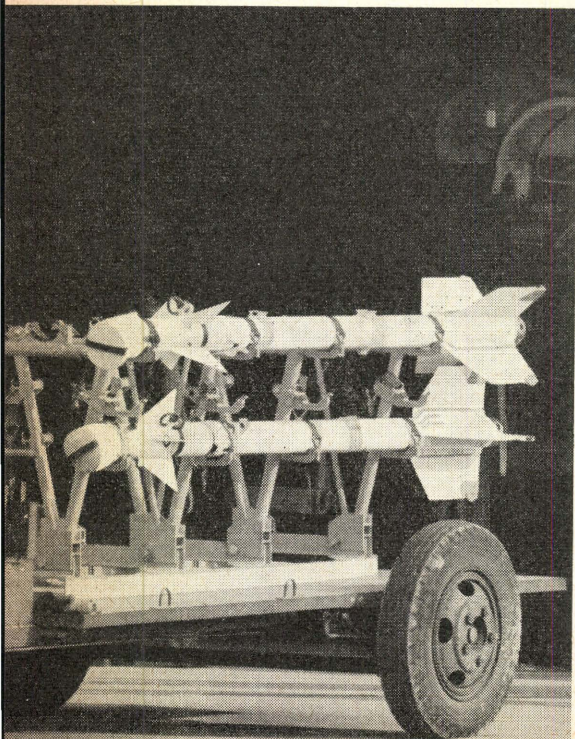


LIVRAISON



◀ Assemblage de la fusée par des soldats allemands devant un groupe de personnalités de l'OTAN.

▶ Quatre robustes soldats transportent la fusée pour la mettre sur une remorque.



◀ La remorque est conduite devant un avion à réaction « Sabre » auquel la fusée doit être accrochée.

S PREMIÈRES FUSÉES OTAN "SIDEWINDER"

Une cérémonie peu spectaculaire mais significative s'est déroulée fin novembre dernier sur la base aérienne allemande de Kaufbeuren, en Bavière, pour marquer l'acceptation par l'Organisation OTAN de production du « Sidewinder », des premières livraisons de cet engin air-air fabriqué en Europe.

Neuf pays de l'OTAN fabriquent maintenant des pièces de « Sidewinder » et les expédient à l'usine allemande d'Ueberlinden, sur le lac de Constance, où elles sont assemblées. Cette entreprise commune a été annoncée en août 1959, avec la participation du Danemark, de l'Allemagne, de la Grèce, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Turquie et des Etats-Unis. Depuis cette date, deux autres pays se sont joints au programme, à savoir la Belgique et le Portugal. Lorsque les fusées « Sidewinder » sont envoyées de l'usine aux diverses bases de l'OTAN,

il leur manque encore certaines pièces et ainsi la cérémonie à Kaufbeuren consistait à compléter les fusées, à les mettre sur des remorques et à les acheminer vers les avions.

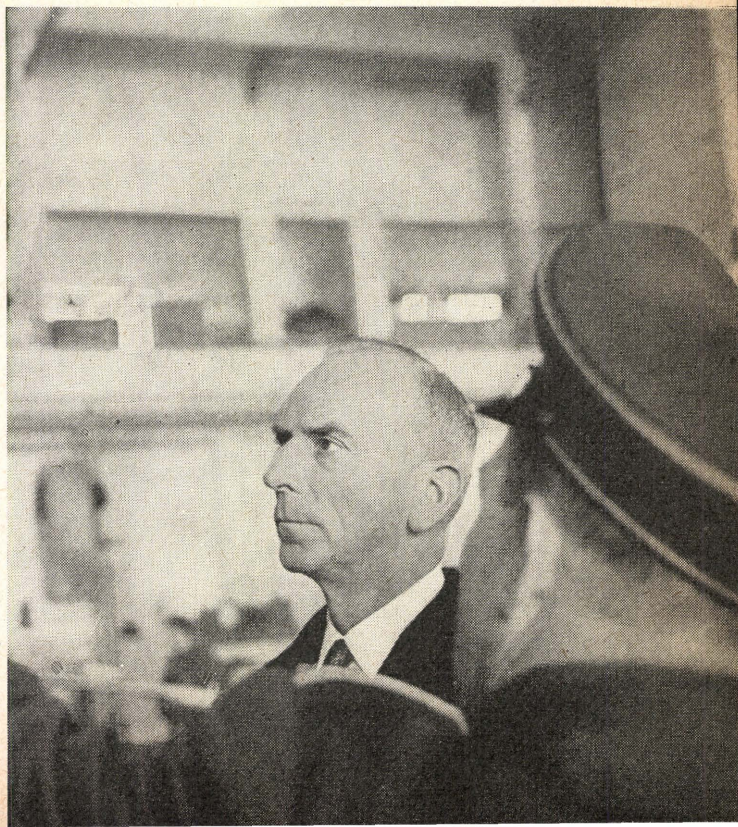
Cet événement constitue un nouveau progrès concret réalisé dans le cadre de la politique OTAN de production coordonnée des armements, dont l'origine remonte à la réunion ministérielle de l'OTAN de décembre 1957. Le « Sidewinder » est un engin air-air mis au point par les Etats-Unis, qui ont fourni une importante aide technique pour le programme de production européen. Les ingénieurs de neuf pays de l'OTAN qui ont participé à la fabrication, à l'assemblage et au contrôle de ces engins délicats ont donné un magnifique exemple de coopération internationale pour la cause de l'Alliance Atlantique.



◀ Grâce à une lampe électrique, un officier allemand vérifie le système de guidage. Lorsque le rayon de lumière est capté par l'œil infrarouge de la fusée, un bruit se fait entendre — on a trouvé la cible.

(Photos OTAN par Dominique Berretty)

▶ M. Johnson Garrett, secrétaire général adjoint de l'OTAN pour la Production, la Logistique et l'Infrastructure, écoute un exposé au cours de la cérémonie.



Visite de M. Stikker à Athènes.

M. Dirk U. Stikker, secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, s'est rendu en Grèce, du 25 au 29 novembre dernier, comme hôte du gouvernement grec. Il s'agissait de sa première visite à ce pays membre depuis sa nomination. Au cours de son séjour à Athènes, M. Stikker a été reçu en audience par sa Majesté le Roi Paul et a rencontré les président et vice-président du Conseil, ainsi que les ministres des Affaires étrangères, de la Coordination économique et de la Défense.

Nouveau Président d'honneur.

La présidence d'honneur du Conseil de l'Atlantique Nord est assumée chaque année à tour de rôle par l'un des ministres des Affaires étrangères des pays membres, en suivant l'ordre alphabétique de ces derniers. Ainsi, M. Selim Sarper, ministre des Affaires étrangères de Turquie, vient de succéder à son collègue portugais, M. Alberto-Franco Nogueira, pour la période 1961-62. M. Sarper a été représentant permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, de mai 1957 à mars 1960.

GROUPE PERMANENT

Nouveau Représentant à Paris.

Le général de corps d'armée J.-M. Guérin (France) a pris possession, le 1^{er} janvier 1962, de son nouveau poste de représentant du groupe permanent auprès du Conseil de l'Atlantique Nord à Paris. Il succède au général de division R. H. Barry (Grande-Bretagne), qui prend sa retraite après avoir rempli ces fonctions pendant deux ans.

Né en 1905, le général Jean-Marie Guérin est sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant au 152^e régiment d'infanterie. Après avoir passé plusieurs années au Maroc avec les tirailleurs, il est

entré à l'Ecole supérieure de guerre en 1934, avec le grade de capitaine. Lorsque les hostilités éclatèrent en 1939, il fut affecté à l'état-major particulier du ministre de la Guerre et retourna ensuite au Maroc. De 1944 à 1946, il fut lieutenant-colonel à la 5^e division blindée, avant de commander un régiment de tirailleurs avec le grade de colonel. Ayant été successivement chef d'état-major du commandant des troupes françaises au Maroc, attaché militaire à Rome, chef d'état-major particulier du maréchal Juin et commandant de la 27^e division d'infanterie en Algérie, il fut nommé adjoint au représentant français auprès du groupe permanent à Washington, en 1958. Parmi ses nombreuses décorations, le général Guérin compte la Croix de Guerre et la « Distinguished Service Cross » américaine.

Le général de division R. H. Barry (Grande-Bretagne), qui devint représentant du « Standing Group » (SGREP) à Paris, en janvier 1960, en remplacement du général de division T. W. Parker (Etats-Unis), est né en 1908 et fut affecté au « Somerset Light Infantry » à sa sortie de Sandhurst. Après avoir suivi les cours du collège de l'état-major, en 1938, il fut envoyé dès le début de la deuxième guerre mondiale au quartier général des forces britanniques en France et fut ensuite chargé d'établir le plan des opérations militaires en territoires occupés. Entre 1945 et 1950, il a rempli les fonctions suivantes : directeur adjoint des plans au ministère de la Guerre à Londres, attaché militaire de Grande-Bretagne à Stockholm et enfin chef d'état-major adjoint au quartier général des forces terrestres de défense de l'Union occidentale à Fontainebleau. Il a aussi passé trois ans à Washington (1951-1954), d'abord comme secrétaire de la mission militaire britannique et ensuite comme directeur du groupe permanent de l'OTAN. Après avoir été au Moyen-Orient pendant deux ans et avoir suivi les cours du « Imperial Defence College » à Londres, le général Barry fut directeur des plans administratifs au ministère de la Guerre britannique, de 1958 à 1959, avant de devenir SGREP à Paris.



Le Général Guérin



Le Général Barry

(Photos SHAPE)



COMMANDEMENT ALLIÉ EN EUROPE

Nouveau commandement de la Baltique.

La déclaration suivante a été publiée le 8 décembre dernier par le quartier général des forces suprêmes alliées en Europe :

Le général Lauris Norstad, commandant suprême allié en Europe, conformément aux politiques et directives des autorités compétentes de l'OTAN et en plein accord avec les pays directement intéressés, a annoncé aujourd'hui la création d'un commandement allié des approches de la Baltique (BALTAP), faisant partie des forces alliées du Nord-Europe. Le gouvernement danois, ayant été prié de choisir le titulaire de ce nouveau commandement, a nommé le général de corps aérien Tage Andersen qui, depuis plus de deux ans, remplit les fonctions de commandant des forces aériennes alliées du Nord-Europe. Après consultation avec les autorités nationales compétentes, le général Andersen a été affecté à ce nouveau poste allié sur ordre du commandant suprême des forces alliées en Europe. L'établissement et le développement du commandement allié aux approches de la Baltique et de ses commandements subordonnés seront effectués par le général Andersen, sous la surveillance et la conduite de CINCNORTH et en accord avec les gouvernements directement intéressés.

Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, ayant été prié de nommer le commandant adjoint du commandement allié des approches de la Baltique, a choisi le général de division Peter von der Groeben, qui commandait jusqu'à présent la 6^e division d'infanterie (« Panzer Grenadier »). Après consultation avec les autorités nationales compétentes, le général von der Groeben a été affecté à ce nouveau poste allié sur ordre du commandant suprême des forces alliées en Europe.

Le commandement allié des approches de la Baltique comportera un quartier général et quatre commandements subordonnés, qui seront les suivants : forces terrestres alliées du Schleswig-Holstein et du Jutland (LANJUT), forces terrestres alliées de Seeland (LANDZEALAND), forces navales alliées des approches de la Baltique (NAV-BALTAP) et forces aériennes alliées des approches de la Baltique (AIRBALTAP).

Exercice « CO-OP ».

Le plus récent exercice de défense aérienne organisé par le commandant des forces aériennes alliées du Centre-Europe (AIRCENT), qui groupe sept pays de l'OTAN, a eu lieu à la mi-décembre. Baptisé « Exercice CO-OP », ces manœuvres se renouvellent tous les quatre mois. Leur but est de mettre à l'épreuve et de maintenir en état d'alerte le système de défense aérienne du secteur Centre-Europe en tant que force unifiée.

AGARD

(Groupe Consultatif pour la Recherche et le Développement Aéronautiques).

Calendrier des réunions techniques en 1962.

3-6 avril, Rhode-St-Genèse (Belgique) : groupe de travail de la dynamique des fluides.

Sujet : « L'aspect des hautes températures en régime hypersonique ».

9-13 avril, Brunswick (Allemagne) : groupe de travail de combustion et propulsion.

Sujet : « Phénomènes de haute température ».

22-27 avril, Londres : comité de documentation.

Sujet : « Amélioration des activités du Comité dans les pays de l'OTAN ».

Avril, Paris : groupe de travail de la mécanique du vol.

Sujet : « Caractéristiques de maniabilité des avions V/STOL ».

3-6 juillet, Paris : groupe de travail des structures et matériaux.

Sujet : « Méthodes matricielles d'analyse des structures ».

9-11 juillet, Paris : groupe de travail des structures et matériaux.

Sujet : « Programme d'étude des métaux réfractaires ».

12-13 juillet, Paris : XII^e assemblée générale de l'AGARD.

9-13 juillet, Paris : groupe de travail de médecine aéronautique et spatiale.

Sujet : « Médecine aéronautique clinique et aéro-spatiale ».

9-11 juillet, Paris : groupe de travail d'Avionics.

Sujet : « Détection du son, de la lumière et de la chaleur ».

9-11 juillet, Paris : groupe de travail de la mécanique du vol.

Sujet : « Les systèmes auto-adaptables de contrôle de vol ».

Septembre, Londres : groupe de travail de combustion et propulsion.

Sujet : « Propulsion des avions V/STOL ».

Octobre, Munich : groupe de travail d'Avionics.

Sujet : « Propagation des bruits à basse fréquence et à fréquence radio au-dessous de 300 kilocycles ».

Octobre, Paris : groupe de travail des structures et matériaux.

Sujet : « Problèmes de flottement ».

15-19 octobre, Paris : groupes de travail de combustion et propulsion et de la dynamique des fluides.

Sujet : « La magnéto-dynamique des fluides ».

Automne, Bruxelles : groupe de travail de combustion et propulsion.

Sujet : « Propulsion nucléaire des fusées ».

Automne, Paris : groupe de travail de médecine aéronautique et spatiale.

Sujet : « Problèmes cardiovasculaires ».

Automne (lieu à fixer) : groupe de travail de la mécanique du vol.

Sujet : « Décollage et atterrissage d'avions classiques ».



LE ROLE DES SYNDICATS EN URSS

A peu de chose près, le but établi des mouvements syndicaux au sein de l'Alliance occidentale est de protéger la liberté des travailleurs. Leur objectif n'est pas de lutter sans cesse contre les dirigeants ou les employeurs, mais plutôt de veiller à ce que ni l'un ni l'autre ne profite injustement de sa supériorité. Dans ces conditions, de véritables syndicats peuvent-ils exister dans un pays communiste où, nous dit-on, le travailleur est roi ?

Le rapport du camarade Grichane nous prouve que des syndicats existent effectivement en URSS. Mais d'après ce qu'il nous en dit, ces syndicats ont un but très différent de ceux dans les pays occidentaux. Après tout, en quoi consiste le travail d'un maçon ? Est-il censé construire la maison ou la société... ?

« La formation communiste des travailleurs est une des principales tâches des syndicats ; elle détermine l'essence de leur activité. C'est aux syndicats qu'il incombe d'élever considérablement le niveau de l'éducation et de la culture des masses, dans le sens de l'exécution des décisions du XXII^e Congrès du Parti. Il est avant tout nécessaire d'expliquer à fond aux travailleurs le programme du Parti Communiste de l'Union soviétique, les décisions du Congrès du Parti, et les rapports du camarade Khrouchtchev qui sont les fondements de toute formation communiste des masses.

Instruire le peuple au cours de son travail, lui montrer le rôle décisif de l'action pour l'avènement d'une société nouvelle, voilà l'essentiel de toute l'activité de propagande des syndicats. Notre Parti a formé des millions d'artisans de la nouvelle société, qui sont profondément attachés à la cause du communisme. Il reste toutefois parmi nous des individus qui ne sont pas libérés du passé. La lutte contre la paresse et le parasitisme, contre l'alcoolisme et les voyous, contre les tendances à la propriété privée, contre la bureaucratie et autres anachronismes, exige un immense effort de la part de la société entière comme de la masse des ouvriers et employés.

Il y a beaucoup à faire pour en finir rapidement avec ces survivances. Il faut user intensivement de la force que représentent l'action sociale, la puissance des organisations syndicales, des collectivités de travailleurs, des juridictions professionnelles et des milices populaires pour combattre ceux qui violent les normes et les règles de vie de la collectivité socialiste.

Nous devons renforcer l'athéisme chez les travailleurs, empêcher la diffusion de la superstition religieuse et mener un combat décisif contre toutes les manifestations de l'idéologie bourgeoise. Notre tâche est d'inculquer aux ouvriers et employés l'esprit du communisme doctrinal pour leur permettre de mener en pleine connaissance de cause une vie conforme aux principes communistes...

Les décisions du XXII^e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique ont défini les tâches des syndicats en vue de développer leur action internationale : ils devront intensifier auprès des prolétaires de tous les pays leur propagande concernant les succès du peuple soviétique dans l'édification du communisme, le programme du Parti et la politique étrangère pacifiste du gouvernement soviétique ; ils devront faciliter le renforcement de la paix et de l'amitié entre les peuples, approfondir et élargir soigneusement leur coopération avec les syndicats étrangers et renforcer la solidarité prolétarienne.

A l'heure actuelle, les remous qui secouent le mouvement mondial des syndicats sont une preuve de sa marche constante vers le progrès, de l'amélioration de son état de préparation au combat, ainsi que du sens politique et du degré d'organisation de la classe ouvrière internationale. La vie s'est chargée de réfuter les affirmations de la propagande impérialiste sur l'existence d'une « paix des classes » dans les pays capitalistes : rien qu'en 1960, cinquante millions de travailleurs ont pris part à des grèves dans ces pays ; les récentes manifestations de masse des travailleurs français et italiens et la grève des mécaniciens britanniques sont passées à jamais dans l'histoire du mouvement ouvrier. Les jeunes classes ouvrières d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique s'affirment chaque jour davantage. La Fédération mondiale des Syndicats joue un rôle actif dans le mouvement syndical mondial et son influence grandit sans cesse.

Les syndicats soviétiques ont considérablement étendu leur activité internationale dans les dernières années et ils ont maintenant des attaches avec leurs homologues dans quatre-vingt-dix pays.

Dans la lutte pour la défense des intérêts vitaux des classes ouvrières et pour l'instauration de la paix universelle, le développement et l'unité du mouvement syndical — tant à l'intérieur de certains pays capitalistes que sur le plan international — ont pris une importance considérable. Toute scission au sein du mouvement syndical affaiblit la classe ouvrière et ne profite qu'à la bourgeoisie impérialiste. Les dirigeants de droite de la démocratie sociale et les chefs syndicalistes réactionnaires ont depuis longtemps trahi les intérêts de la classe ouvrière et servent maintenant fidèlement les « monopolistes ». Mais nous devons nous rappeler qu'il y a aussi, parmi les dirigeants de syndicats dans les pays occidentaux, d'honnêtes gens qui cherchent sincèrement à améliorer la condition des masses laborieuses et à apporter leur contribution à la cause du renforcement de la paix. C'est pourquoi, en démasquant l'activité déviationniste des leaders syndicaux de droite, les syndicats soviétiques doivent en même temps resserrer leurs liens avec toutes les forces saines du mouvement syndical aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne de l'Ouest et dans les autres pays occidentaux. Les syndicats de l'Union soviétique devront désormais aider au maximum les jeunes mouvements syndicaux des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui poursuivent la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme. »

Extraits d'un rapport du chef syndical soviétique V. V. Grichane publié dans Pravda le 25 novembre 1961.



LES DESCENDANTS DE LASSALLE

Je vous prie de trouver ci-dessous une remarque relative à l'article de M. Michel Melas, publié dans votre numéro de novembre.

Remarque préliminaire : je suis « européen » ; par ailleurs, je ne suis pas marxiste, ce qui ne signifie pas que je ne connais pas l'œuvre de Marx. Au contraire, je m'étonne chaque jour de l'ignorance trop générale de cette œuvre, qui permet de faire passer l'essentiel de ses fondements théoriques (que je considère comme erronés) dans des ouvrages qui rencontrent l'approbation, parfois enthousiaste, de gens qui se prétendent, et dont certains se croient, anti-marxistes.

Donc, M. Melas écrit : « on sait que la doctrine communiste est fondée sur la fameuse « loi d'airain » de Karl Marx... ». Voici ce que Marx lui-même en dit, dans la « Critique du Programme de Gotha », opuscule assez bref et amusant pour être lu même de ceux que rebute l'effort qu'exige l'étude du « Capital ».

« Ainsi, à l'avenir, le parti ouvrier allemand devra croire à la « loi d'airain » de Lassalle ! Pour que cette loi ne soit pas ruinée, on commet l'insanité de parler « d'abolir le système salarié » (il faudrait dire : système du travail salarié) avec la « loi d'airain des salaires ». Si j'abolis le travail salarié, j'abolis naturellement aussi ses lois, qu'elles tiennent de « l'airain » ou de l'éponge. Mais la lutte de Lassalle contre le travail salarié gravite presque exclusivement autour de cette prétendue loi. Pour bien montrer que la secte de Lassalle a vaincu, il faut que le « système salarié avec la loi d'airain des salaires », et pas sans elle, soit aboli. »

Je ne pense pas d'ailleurs être le seul sociologue à avoir remarqué que, à l'encontre de ce que dit Engels dans la préface de l'opuscule cité (... De lassaliens spécifiques, il n'en existe plus qu'à l'étranger, ruines solitaires...), Lassalle a eu et a encore des descendants. Parmi ceux-ci, Adolf Hitler. Je m'abstiens de nommer les descendants vivants.

Pierre BERNARD, Paris.

DES RESOLUTIONS ACADEMIQUES

A la lecture des articles documentaires consacrés à l'activité des parlementaires de l'OTAN dans votre numéro de décembre 1961, des personnes non averties pourraient croire que l'Alliance Atlantique dispose d'un parlement, dont les tâches seraient de délibérer sur la politique à suivre par les 15 pays et de tracer la voie aux gouvernements membres de l'OTAN. S'il en était ainsi, on ne pourrait qu'applaudir à de telles initiatives, en souhaitant qu'elles

prennent un peu plus de consistance. Mais en regardant de près, on s'aperçoit que cette « Conférence des parlementaires de l'OTAN » est un organisme privé, qui n'a aucun lien institutionnel avec l'OTAN, une sorte de « debating society ». Il est certes méritoire que des parlementaires se penchent sur les problèmes politiques, militaires, économiques, etc... de l'Alliance, mais on peut se demander à quoi sert le flot de recommandations et de résolutions adoptées par cette Conférence ? De deux choses l'une : ou l'OTAN dispose d'un parlement analogue à celui de l'UEO, et les gouvernements doivent donc tenir compte des délibérations de cette assemblée ; ou l'OTAN est une organisation des seuls gouvernements, et, dans ce cas, c'est à travers les parlements nationaux que se manifeste l'action politique. Je crois qu'il serait en effet plus utile et plus efficace que des parlementaires cherchent à avoir une influence directe sur la politique de leurs gouvernements respectifs au sein de leurs parlements nationaux, au lieu d'adopter des résolutions qui, dans l'état actuel des choses, ne peuvent être qu'académiques. Les députés qui s'intéressent à la politique étrangère et militaire — il ne doit pas y en avoir plus qu'une trentaine dans chaque parlement — et qui, dans les pays européens, doivent participer aux sessions des assemblées du Conseil de l'Europe, de l'UEO, des Communautés Européennes, de l'Union interparlementaire, etc., se voient déjà surchargés de travail à un tel point qu'on peut se demander quand ils trouvent le temps d'être chez eux.

D'ailleurs, je ne crois pas que l'efficacité de la Conférence des parlementaires de l'OTAN puisse être accrue par des procédés tels que la diffusion, lors de la dernière session à Paris, du « rapport Lauriol » sur le prétendu accord FLN-URSS, où, manifestement, on s'est servi de cette tribune à des fins de politique intérieure française.

Le même raisonnement peut s'appliquer, à mon avis, à la « Convention atlantique » qui doit se réunir à Paris le 8 janvier. On dit que le succès de cette réunion dépend des résolutions qui y seront adoptées, mais on sait d'avance que de telles résolutions ne peuvent en aucun cas engager les gouvernements à suivre les directives qui pourraient y être incluses. Encore une fois, il me semble plus utile — et moins onéreux — de faire porter tout l'effort des parlementaires là où il peut s'exercer valablement, c'est-à-dire au sein des parlements nationaux.

Ce déroulement des fonctions et du travail me semble encore plus évident dans le cas de l'Institut atlantique. Car, à juger par les tâches que cet Institut s'est fixé, il s'agit essentiellement de servir de « bourse d'échange » aux études sur la politique atlantique. A part le fait qu'il n'y ait pas de « politique atlantique » proprement dite, mais bien un « aspect OTAN » dans les politiques étrangères des pays membres de l'Alliance, on semble tout à fait oublier qu'il existe des instituts de recherches en matière de politique internationale dans presque tous les pays de l'OTAN. Les sommes appréciables mises à la disposition de l'Institut atlantique auraient pu être affectées à la coordination des travaux des instituts déjà existants dans le cadre national.

Walter RISCHMULLER, Hanovre.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'O.C.D.E.

Voici le texte du communiqué publié le 17 novembre 1961 lorsque prit fin la réunion du Conseil ministériel de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques :

Le premier Conseil ministériel de l'O.C.D.E., réuni à Paris les 16 et 17 novembre sous la présidence de l'Honorable M. Donald M. Fleming, ministre des Finances du Canada, a examiné les perspectives économiques offertes à la vaste communauté des nations membres qui comprend plus de 500 millions d'habitants en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que ses responsabilités mondiales.

Les ministres ont noté la croissance économique substantielle que la plupart des pays membres ont enregistrée au cours des dix dernières années. Ils sont convenus qu'il était souhaitable de fixer un objectif de croissance pour l'avenir. Dans des conditions de stabilité des prix et les investissements nécessaires étant assurés, une croissance rapide est de nature à faciliter le développement harmonieux de l'économie mondiale, à favoriser l'établissement d'un système libéral d'échanges internationaux ; elle constitue la base indispensable d'une amélioration des conditions de vie et permet d'assurer un haut niveau d'emploi. Les pays industrialisés membres de l'Organisation pourront ainsi contribuer plus efficacement à la croissance des pays moins développés, en leur fournissant une aide financière et technique, en leur offrant des débouchés plus vastes et en leur permettant d'augmenter leurs recettes d'exportation.

L'objectif collectif.

Les ministres ont donc fixé comme objectif collectif à atteindre entre 1960 et 1970 une croissance de 50 % du produit national brut réel pour l'ensemble des vingt pays membres. Le rythme de croissance pourra varier selon les années et selon les pays ; de plus, s'agissant d'un objectif collectif, l'on peut s'attendre à ce que les différents pays s'en écartent en plus ou en moins à des degrés variables.

Chaque pays devra apporter sa contribution à l'expansion en fonction des conditions qui lui sont propres. Cette contribution sera rendue plus efficace si elle s'accompagne d'une expansion simultanée dans les autres pays. La fixation d'un objectif commun en matière de croissance économique constitue en elle-même la reconnaissance de l'interdépendance croissante des économies des vingt pays membres. Etant donné leurs besoins, il serait souhaitable que les pays membres en voie de développement aient un taux de croissance relativement plus élevé. Pour obtenir une augmentation de 50 % de la production au cours de dix années, tous les pays membres devront adapter leurs politiques économiques à cette fin et les coordonner grâce aux procédures de consultation et de coopération instaurées par l'Organisation.

Les ministres ont particulièrement souligné qu'un équilibre satisfaisant des paiements extérieurs des pays membres était une condition nécessaire pour atteindre l'objectif de croissance. Aussi est-il indispensable de renforcer encore l'étroite coordination des politiques financières et économiques et de développer le sens d'une mutuelle responsabilité entre pays déficitaires et excédentaires, si l'on veut atteindre l'objectif commun d'une croissance économique accélérée en améliorant encore le mécanisme international des paiements. Les divers moyens dont on dispose déjà pour atténuer les pressions qui s'exercent temporairement sur certaines monnaies sont d'une grande utilité, mais devraient encore être perfectionnés.

La stabilité des prix.

Il est essentiel de maintenir la stabilité des prix, afin que la population bénéficie pleinement de la croissance économique et que l'équilibre des paiements internationaux soit assuré. Il conviendrait d'éviter tout excès de la demande et de chercher à améliorer la productivité et la mobilité de la main-d'œuvre. Les avantages

résultant des progrès de la productivité devraient être répartis équitablement et les augmentations des revenus monétaires devraient, d'une manière générale, rester dans les limites de l'accroissement de la productivité, qui permet seul l'amélioration durable du niveau de vie. Il importe tout particulièrement que les pays dont la balance des paiements est déficitaire veillent à ce que des hausses de coûts n'affaiblissent pas leur position concurrentielle. L'application de politiques libérales d'importation constitue un autre moyen d'assurer la stabilité des prix. Il incombe particulièrement aux pays excédentaires de recourir à ce moyen ainsi qu'aux autres méthodes dont ils peuvent user pour instaurer un équilibre intérieur et extérieur.

Les ministres ont souligné la nécessité de fournir un effort spécial pour favoriser l'expansion dans les pays membres moins développés et s'efforcer aussi de réduire les très grandes disparités des revenus par habitant. Dans ce pays, il existe d'amples possibilités d'améliorer le niveau de vie grâce à l'utilisation plus intensive des ressources naturelles et humaines. Les ministres se sont déclarés convaincus qu'un accroissement des investissements et une extension de la formation technique sont des conditions nécessaires à un tel progrès. En vue d'améliorer les taux de croissance qui demeurent insuffisants dans ces pays membres, les ministres ont chargé l'Organisation de les encourager et de les aider dans leurs efforts, notamment pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans rationnels de développement.

Pour atteindre l'objectif de croissance, il est indispensable d'intensifier la formation et la recherche scientifiques. Il conviendrait d'étudier de plus près comment les utiliser dans l'agriculture et dans l'industrie. L'Organisation devrait développer ses travaux dans ce domaine.

Le rôle de l'Agriculture.

Les ministres ont noté que, grâce à une productivité et une mécanisation accrues, les pays de l'O.C.D.E. ont, dans leur ensemble, considérablement augmenté leur production agricole. Ils ont reconnu que l'agriculture a aussi un rôle important à jouer pour atteindre l'objectif commun de croissance économique. Les ministres ont estimé d'un commun accord qu'il conviendrait d'étudier soigneusement les adaptations nécessaires dans l'agriculture. Ils ont été d'avis qu'une augmentation de la productivité agricole devrait contribuer à la stabilité des prix. De plus, l'agriculture nourrirait dans de nombreux pays libérer une main-d'œuvre qui contribuerait à l'expansion de l'industrie. A cet égard, les ministres ont estimé qu'il faudrait veiller à ce que la population agricole participe à l'augmentation du niveau de vie qui résulte de la croissance économique. Les ministres ont donc été d'accord sur les conclusions de la réunion des ministres de l'Agriculture d'octobre 1961, selon lesquelles les politiques agricoles doivent faire l'objet, au sein de l'Organisation, de consultations et de confrontations suivies, en vue d'assurer un développement harmonieux des productions industrielle et agricole.

Les ministres ont estimé qu'une production accrue devrait aboutir à une augmentation appréciable de l'aide aux pays moins développés. En 1960, l'ensemble des ressources fournies par les secteurs public et privé des pays membres et du Japon, qui est membre du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation, se sont élevées à environ 7,5 milliards de dollars. Les ministres sont convenus qu'il est nécessaire d'augmenter l'aide au développement et ils ont approuvé l'intention du Comité d'aide au développement d'instituer, à partir de 1962, un examen annuel des efforts et des politiques d'aide de ses membres. L'objectif principal devrait être d'accroître les efforts et de mieux les adapter aux besoins et à la situation des pays bénéficiaires en mettant en commun l'expérience acquise en matière d'aide bilatérale. Les Ministres ont exprimé le désir que le Comité d'aide au développement encourage les pays do-

nateurs à mieux coordonner leurs efforts d'aide bilatérale et que l'on s'efforce de plus en plus de dégager un point de vue commun vis-à-vis des problèmes spécifiques d'assistance au développement économique. Ils ont aussi reconnu la nécessité d'une pleine coopération avec les institutions multilatérales qui fournissent une aide au développement et d'un soutien de celles-ci ; ils ont noté avec satisfaction les travaux entrepris pour définir les mesures propres à encourager les exportations de capitaux privés vers les pays moins développés.

Un Centre de Développement.

Les ministres ont reconnu que l'expansion économique des pays moins développés peut être plus facilement menée à bien dans le cadre de programmes soigneusement élaborés et fondés sur une évaluation des besoins et des ressources. Aussi accueillent-ils avec satisfaction les efforts nationaux ou régionaux que peuvent faire les pays moins développés pour mettre au point de tels programmes. Les Ministres ont donné à l'Organisation instruction d'étudier les fonctions et la structure du Centre de développement envisagé de l'O.C.D.E. qui contribuerait, en coopération avec les institutions déjà existantes, à satisfaire le besoin urgent de connaissances accrues et de personnel qualifié qui sont nécessaires pour soutenir les efforts de développement.

Les Ministres ont insisté sur l'importance qui s'attache à la réduction des obstacles aux échanges de

biens et services, en particulier de la part des pays les plus industrialisés, afin de favoriser l'expansion économique et d'assurer l'élargissement des marchés. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de rechercher, tant à l'O.C.D.E. que dans d'autres institutions internationales les voies et moyens de réduire les obstacles aux échanges commerciaux entre les pays de l'O.C.D.E. ainsi qu'entre ceux-ci et le reste du monde. C'est surtout par la confrontation périodique des politiques commerciales que l'Organisation devrait pouvoir atteindre ce but. Les ministres ont souligné l'intérêt des négociations entre la Communauté Economique Européenne et d'autres pays européens ; les arrangements qui interviendront devraient sauvegarder les intérêts légitimes des autres pays. Ils ont noté avec satisfaction le fait que les pays qui ont actuellement entamé des négociations se sont déclarés disposés à tenir l'O.C.D.E. informée de l'évolution de ces négociations. Le but de l'Organisation devrait être de contribuer à libérer au maximum les échanges et de permettre aux pays moins développés d'accroître leurs recettes d'exportation.

En conclusion, les Ministres ont noté que ces mesures n'étaient que les premières étapes d'un effort collectif qui doit de plus en plus dépasser le plan des simples relations entre les pays membres ou du bien-être matériel de leurs habitants. Ces pays poursuivront en commun les trois objectifs de la Convention de l'O.C.D.E. relatifs à la croissance économique, à l'aide au développement et aux échanges, en vue d'assurer une saine expansion de l'économie mondiale.

ÉVOLUTION DE LA FORMULE DE DISSUASION

Voici des extraits d'une conférence du Général Jean Valluy faite à Marienberg sous les auspices du Centre International de Formation Européenne (voir compte rendu en page 9) et reproduite dans la Revue des Deux Mondes sous le titre « Principes et formes de la guerre 1961 ».

Les derniers conflits qualifiés de « mondiaux » ne le devenaient en fait que très partiellement et au bout d'un certain temps. Aujourd'hui tout est quasi instantané et géographiquement « total » : est aboli le passage classique du temps de paix au temps de guerre et l'agression aura développé ses conséquences désastreuses avant même d'être juridiquement définie et condamnée. La sombre prophétie de Nietzsche peut se révéler exacte : « La civilisation de l'homme mourra des découvertes mêmes de cette civilisation ! ».

Le problème pour celui qui prendra l'initiative d'une guerre atomique — et qui devra par conséquent s'assurer de l'impunité — sera donc d'éliminer par surprise, d'une seule bordée et à peu près au même moment par l'intermédiaire de tous véhicules porteurs ou lanceurs d'engins destructeurs tous les moyens de représailles de l'adversaire.

Or, ces moyens, s'il s'agit du Russe attaquant l'Américain, sont dispersés de par le monde dans des bases avancées d'Outre-Mer qui ceinturent le territoire communiste et dans des bases arrières situées dans le vaste continent américain métropolitain. Si les bases avancées sont attaquées d'abord, elles serviront d'avertissement pour les bases de l'arrière. Si l'attaque doit être simultanée, les projectiles destinés aux bases avancées seront lancés après ceux destinés aux bases continentales ; les premières seront ainsi alertées et pourront détruire les emplacements de lancement ennemi avant le départ des engins à plus courte portée dont elles sont justiciables. D'autre part, les plate-formes de lancement américaines sont de moins en moins exposées, soient qu'enfouies et bétonnées comme les systèmes « Atlas » et « Titan » elles exigent un nombre assez considérable de projectiles, soit que mobiles comme aujourd'hui les avions pourvus de fusées du SAC, en vol permanent, demain les sous-marins nucléaires porteurs de « Polaris » ou les trains en circulation porteurs de « minuteman » après-demain les semi-remorques transporteuses de « midgetman » elles soient pratiquement invulnérables. On ne peut plus tenir à jour le catalogue des objectifs : beaucoup d'entre eux ont perdu leurs coordonnées.

Ainsi celui qui frapperait le premier ne serait pas en état actuellement d'annihiler les moyens de réaction du défenseur ; selon le jargon à la mode il restera toujours un « résidu ». Par ce résidu, l'agressé

estimera légitime — il l'aura du reste publié avec éclat auparavant en guise de déterrent — de prendre comme cible de représailles non plus seulement des établissements, rampes ou bases, à destination militaire, mais encore (et surtout) les complexes industriels et démographiques de l'agresseur, perceptibles et difficilement évacuables. Dans un second temps de contre-riposte, l'agresseur sera peut-être en mesure de faire de même... et ainsi de suite. L'attaque et les représailles auront été plus redoutables que la perte de l'enjeu car sera exterminé complètement ce qu'on voulait justement sauver. Holocauste, tragédie absurde dont l'analyse aboutit à ce qu'on a nommé l'« impasse atomique » ou l'« équilibre par la terreur ».

La querelle des 3 armes.

Ce raisonnement schématisé de stratège en chambre a besoin du reste d'être humanisé. Dans l'hypothèse où la discussion n'a pas joué, il est à craindre qu'après les premiers échanges mêmes limités à des objectifs purement militaires, n'apparaissent dans l'exécution des erreurs et des bavures. On peut imaginer qu'en ce cas, les peuples, tous les peuples — y compris celui de l'agresseur — en instance d'être brûlés et anéantis et déjà décimés imploreront grâce et imposeront une trêve à leurs gouvernement respectifs. Ce sera la capitulation dans l'horreur, générale et simultanée. On n'a aucune expérience de ce genre de guerre, raison de plus pour être sceptique sur son déclenchement actuel mais aucune raison majeure non plus pour supposer que l'impasse sera éternelle car dans cette course féroce au coude à coude que Russes et Américains ont déchainée, l'un des deux peut découvrir incidemment une parade absolue qui supprime préventivement toute réaction de l'autre : un tissu protecteur contre les radiations, un satellite « espion » à tout usage, une arme chimique... et l'incite à attaquer sans avertissement ou à exercer ce chantage décisif. Les savants sont capables de réaliser de véritables « trouées » scientifiques et de percer le front actuel, stable mais fragile, de la compétition nucléaire.

Ce commentaire s'insère dans la grande querelle qui oppose aujourd'hui à l'intérieur du Pentagone de Washington, les trois armes et notamment la Navy et l'Air Force, celle-là se barrant dans son programme — qu'elle estime d'ailleurs insuffisant — de construction d'une flotte combinée de sous-marins nucléaires à mettre sur pied une force théoriquement parfaite de dissuasion et celle-ci — l'Air Force — niant cette perfection, admettant délibérément l'échec de la dissuasion et revendiquant une force de riposte invulnérable telle qu'elle puisse non seulement en droit neutraliser l'adversaire,

mais en fait le désarmer. C'est-à-dire que les aviateurs veulent substituer à la notion purement politique du déterrent statique, celle dynamique et militaire de stratégie active. Remarquons que quelle que soit la philosophie des uns et des autres, une certaine marine est en train de relayer une certaine aviation... et cela explique bien des choses.

Des forces thermonucléaires de déterrent venues des diverses nations de l'OTAN pourraient-elles assouplir le jeu des deux très grands, alléger les obligations américaines et faciliter un problème où il entre autant de facteurs psychologiques que techniques ? Pour le moment, seuls les Etats-Unis ont des moyens à la hauteur des intérêts de l'ensemble et il ne semble pas qu'ils aient l'intention d'abandonner leurs alliés car leur sécurité réelle autant que leur prestige dépend du maintien du monde occidental dans leur camp et, de toute manière, s'ils manifestaient une hésitation les Soviétiques ne sauraient pas dans quelle direction ils tourneraient en définitive. Cette hésitation aurait valeur de dissuasion.

Des déterrents britanniques ou français - qui peuvent répondre à des préoccupations de politique intérieure ou extérieure à court terme - n'ajouteront rien ou pas grand chose pendant quelques temps encore au déterrent atlantique. Posséder un certain élément de « dissuasion » ne veut pas dire qu'on possède un « pouvoir » de dissuasion. A la bombe il faut adjoindre le véhicule approprié, l'espace, et fondamentalement disposer de très nombreux techniciens, d'une très large base industrielle et de la volonté consentie et bien arrêtée des contribuables de payer une note très élevée.

La solution au malaise actuel de l'OTAN apparaît double. D'une part, il importe que les Américains actuellement jugulés par la Loi Mac-Mahon reconsidèrent d'un œil critique les thèses qui avaient prévalu à l'époque de son institution et les modifient de façon à être en mesure désormais d'aider leurs partenaires avec une bonne conscience. D'autre part, la constitution de déterrents nationaux s'avérant présentement d'une quasi impossibilité matérielle, il convient que les nations européennes ayant même niveau de vie, même civilisation et dont les territoires voisins sont soumis aux mêmes périls : les Balkaniques (?), les Scandinaves (?) et certainement les six ou sept de l'Occident se groupent et fabriquent dans la mesure de leurs moyens réunis — sans ou de préférence avec l'assistance américaine — un déterrent commun qui calmera partiellement leurs appréhensions, règlera peut-être des conflits locaux et augmentera certainement les difficultés de l'U.R.S.S. dans la solution éventuelle de ses problèmes purement militaires, cette puissance ne devant certainement pas, d'autre part, admettre que ses satellites deviennent des puissances nucléaires plus ou moins autonomes. En ce qui concerne la Chine, celle-ci, un jour, n'en fera qu'à sa tête et ce pourra être extrêmement grave.

Le « dégradé » militaire.

La parité atomique acquise par le bloc communiste, il y a cinq ou six ans, a donc altéré le concept unilatéral des repréailles de l'OTAN et des Anglo-Saxons longtemps obnubilés par la recherche de la solution d'une seule forme de guerre : la thermonucléaire totale et soudaine — de telle manière que les stratèges dissidents étaient considérés comme des ennemis publics n° 1 — ne repoussent plus l'hypothèse d'une exploration préalable des intentions de l'adversaire, d'un sondage peut-être même réciproque, d'une aggravation lente et continue... bref d'un dégradé et d'une limitation. Le retour en faveur gouvernementale des généraux Taylor et Gavin confirme l'adhésion de Washington à cette thèse des conflits dits « limités » : ceux qui sont circonscrits tacitement pas les protagonistes parce que la valeur de l'enjeu reste initialement au-dessous du seuil du déclin des réactions thermonucléaires automatiques.

Depuis 1945, tous les conflits — ou les ébauches de conflits — militaires où les deux grands ont généralement délégué leurs pouvoirs ont été « limités » : la Grèce, l'Indochine, Israël, l'Égypte, la querelle Inde-Pakistan et notamment la guerre bien réelle de Corée au cours de laquelle les Nations Unies n'ont, avec leurs avions, jamais dépassé le Yalou, ni les Chinois avec les leurs attaqué les ports méridionaux par où les Américains débarquaient personnel et matériel.

Sous le couvert de leur supériorité ancienne en armes dites « conventionnelles » et grâce dorénavant à

leur contre-déterrent thermonucléaire, les Russes ont déjà fait usage — et peuvent le refaire encore — de ce « dégradé » militaire : l'« escalade » (comme dit le général technicien Gallois) qui consiste par étapes successives — susceptibles de se présenter comme une série de petits coups de force localisés mais foudroyants — à mettre l'adversaire devant le fait accompli sans jamais le placer dans une situation désespérée. Ou il cède ou il est obligé, en voulant reconquérir ce qu'il n'a pas su défendre efficacement, de prendre des initiatives excessives qui le désignent comme auteur de l'agression.

Certes, par surenchère, les oppositions s'élargissent et tendent à devenir violentes — on l'a bien vu à Dien-Bien-Phu ! A la fin du compte, mais dans un certain délai, surgit le recours aux pires extrémités, les facteurs de limitation pouvant disparaître avec l'apparition des armes atomiques tactiques. C'est un grand risque mais non une tentation insurmontable, non une fatalité. De grands chefs russes espèrent contenir les combats européens dans un cadre classique — et les politiques de Moscou ne désespèrent pas de leur côté d'une action coordonnée de la diplomatie et des opérations guerrières sur le champ de bataille même — on l'a bien vu en Corée ! Mais les résultats obtenus peuvent ne pas être remis en question ni les gains territoriaux rendus.

L'OTAN semble enfin avoir compris que dans un tel processus, la formule de dissuasion — beaucoup plus souple, du reste, mais moins déterminante dans l'ordre conventionnel que dans l'ordre thermonucléaire — devait être double et là aussi permanente : d'une part, la réalisation sur le terrain et non plus sur le papier d'une force minima équilibrant d'entrée de jeu le corps de bataille soviétique conventionnel, d'autre part, la constitution — malheureusement différée ces dernières années pour des raisons sordides de susceptibilités nationales — d'une force d'intervention interarmes et internationale toujours disponible, de haute qualité, prête à mourir, à atterrir ou à être larguée en quelques heures, c'est-à-dire à prévenir ou à stopper sans appel toute agression.

Les trente divisions.

La force minima, ce sont, à l'intérieur de la région opérationnelle Centre-Europe, les fameuses trente divisions. On ne saurait manquer l'occasion de redire que ces trente divisions en état constant d'engagement, renforcées de quinze divisions mobilisables dans des temps très brefs sont non seulement suffisantes, mais nécessaires et... possibles, qu'elles n'excèdent nullement les effectifs et le potentiel industriel de l'Occident et qu'elles auront à faire face non pas à deux cent divisions comme certains alarmistes le proclament parfois de bonne foi, mais à vingt ou vingt-cinq, déjà installées en Europe centrale et orientale, et à une quarantaine d'autres supplémentaires identifiées (soit au total de soixante à soixante-cinq) dont l'acheminement vers l'Ouest sera peut-être difficilement décelé mais dont le déploiement saturera radicalement les voies d'invasion de la Baltique à l'Autriche.

Puisqu'il faut toujours tenir compte de la possibilité d'un emploi des moyens atomiques, puisque la facture d'un combat peut changer d'un moment à l'autre, les grandes unités terrestres devenues de plus en plus mécanisées à tirs accélérés et puissants, devront être « ambivalentes », capables de se ramasser et de s'éparpiller rapidement — donc très mobiles, tous terrains de préférence — et largement autonomes dans leur mission, leur entretien, comme dans leur commandement. Notre vieille division va se découper en trois ou quatre groupements qui seront élevés à la dignité de grande unité et s'appelleront « Brigades ». Ces dernières à leurs tour appelées à se fractionner en trois ou quatre sous-groupements de toutes armes.

C'est en fonction de l'existence et du volume des forces adverses, en fonction de la politique générale de Moscou et par conséquent des obligations que certaines nations, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis — celle-ci sur une très vaste échelle — ont contracté hors d'Europe, hors de l'OTAN que l'Occident, après avoir négligé un temps ses propres recommandations de Lisbonne — qui datent de dix ans — a reconnu que la bombe thermonucléaire n'était pas l'instrument absolu d'une diplomatie et d'une défense ordinaires et est revenue à des moyens moins auto-destructeurs...

DÉPENSES DE DÉFENSE DES PAYS DE L'OTAN 1949-1961

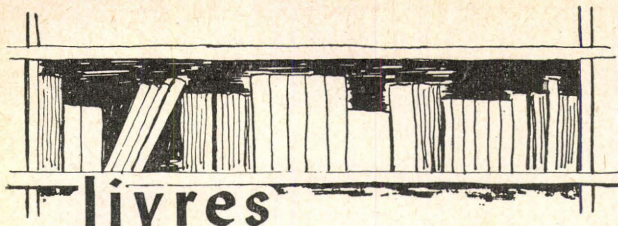
Les chiffres indiqués dans le tableau ci-joint sont fondés sur la définition OTAN des dépenses de défense et représentent les paiements réellement effectués, ou qui doivent l'être, au cours de l'année civile. Ces chiffres peuvent accuser des variations sensibles par rapport aux chiffres correspondants qui figurent dans les documents budgétaires nationaux en raison des différences existant entre les définitions nationales et la définition OTAN des dépenses de défense.

Les chiffres indiqués pour les Etats-Unis et le Canada comprennent les dépenses effectuées par ces pays dans le cadre de leurs programmes d'aide militaire. Les chiffres indiqués pour les pays européens de l'OTAN n'incluent pas la valeur des matériels reçus au titre des programmes d'aide militaire des Etats-Unis et du Canada.

Pays	Unité monétaire	Dépenses effectives												Prévision 1961
		1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	
(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Belgique	Millions Frs B.	7.653	8.256	13.387	19.965	19.815	19.925	17.067	17.065	18.356	18.312	18.686	19.161	19.755
Canada	Millions \$ Can.	372	495	1.220	1.875	1.970	1.771	1.819	1.888	1.829	1.740	1.642	1.654	1.703
Danemark	Millions Cour. D.	360	359	475	676	889	885	920	936	1.012	988	986	1.113	1.280
France	Millions Nouv. Frs	4.787	5.591	8.811	12.531	13.865	11.710	11.020	14.690	15.600	16.569	17.926	18.940	19.800
Allemagne (a)	Millions D.M.	6.195	6.287	7.383	7.211	8.962	6.853	11.087	12.115	12.784
Grèce	Millions Drachmes	1.630	1.971	2.615	2.655	2.767	3.428	3.688	4.939	4.477	4.469	4.735	5.110	5.093
Italie	Milliards Lires	301	353	457	521	480	543	551	584	611	647	667	710	736
Luxembourg	Millions Frs Lux.	112	170	264	436	488	566	614	395	439	429	402	263	341
Pays-Bas	Millions Florins	680	901	1.060	1.253	1.330	1.583	1.699	1.854	1.845	1.656	1.505	1.728	1.938
Norvège	Millions Cour. Norv.	370	357	572	831	1.067	1.141	953	967	1.049	1.024	1.107	1.058	1.187
Portugal	Millions Escudos	1.419	1.516	1.553	1.691	1.975	2.100	2.224	2.297	2.391	2.485	2.820	3.023	5.041
Turquie	Millions Livres T.	556	599	652	725	827	936	1.077	1.159	1.266	1.470	2.153	2.410	2.579
Royaume-Uni	Millions £ sterl.	779	849	1.149	1.561	1.681	1.571	1.567	1.615	1.574	1.591	1.589	1.652	1.701
Etats-Uni	Millions \$ E.U.	13.580	14.559	33.398	47.852	49.621	42.900	40.518	41.773	44.548	45.503	46.614	46.545	51.093
<i>Région</i>														
Total Europe (b)	Millions \$ E.U.	4.825	5.445	7.627	10.231	12.403	11.746	11.828	13.137	13.814	12.925	13.385	14.208	15.096
Total Amérique du Nord	Millions \$ E.U.	13.952	15.054	34.618	49.727	51.591	44.671	42.337	43.661	46.377	47.243	48.256	48.199	52.796
Total OTAN (b)	Millions \$ E.U.	18.777	20.499	42.245	59.958	63.994	56.417	54.165	56.798	60.191	60.168	61.641	62.407	67.892

a) Avant son accession à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Mai 1955), la République Fédérale contribuait aux budgets de défense de certains pays OTAN par le paiement de frais d'occupation ; elle assumait en outre certaines dépenses qui entrent également dans le cadre de la définition OTAN des dépenses de défense. Le total indiqué dans la colonne 1953 représente en réalité des dépenses de défenses effectuées à ces divers titres au cours de l'exercice financier 1953-1954 (1^{er} avril-31 mars). Les chiffres pour la période antérieure à l'exercice financier 1953-1954 n'ont pas encore été communiqués au Secrétariat.

b) Les totaux Europe et OTAN ne comprennent pas, pour la période antérieure à l'année 1953, les dépenses de défense de l'Allemagne et, pour cette raison, ne sont pas directement comparables aux totaux des années suivantes.



«EIN VOLK SUCHT SEINE SICHERHEIT»

(UNE NATION CHERCHE SA SECURITE)

par Fritz Erler

(Europäische Verlagsanstalt, Francfort-sur-le-Main, 68 p.)

« Il faut comprendre qu'une politique de sécurité ne peut se concevoir que comme un tout se décomposant ainsi : une **politique étrangère** qui s'efforce d'éliminer toutes les causes de guerre et qui ne se ralentit pas tant qu'elle n'a pas accompli sa tâche ; un **ordre interne**, supérieur à celui de n'importe quel ennemi éventuel, de liberté individuelle du citoyen et de justice démocratique et sociale ; et des efforts militaires qui sont encore malheureusement nécessaires et indispensables dans ce monde... » Telles sont les conclusions générales d'une brochure dont l'auteur est, parmi les sociaux-démocrates au Bundestag, l'un des principaux experts de politique étrangère et de politique de défense.

En ce qui concerne les aspects d'ensemble des problèmes de l'armement et de la force de dissuasion nucléaires, l'étude de M. Erler ne prétend pas ajouter de nouveaux arguments aux discussions internationales menées par les experts. Ses « Remarques sur la politique allemande de sécurité », — tel est le sous-titre de cette étude — visent « à attirer l'attention sur quelques problèmes particulièrement urgents posés par notre politique de sécurité ». Il insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'opposition entre la défense nationale et le désarmement ; ils sont inséparables. Par conséquent, M. Erler souligne que l'Allemagne doit apporter sa contribution dans ces deux domaines et que, en ce qui concerne le désarmement, ce ne serait pas en contradiction avec l'appartenance de la République fédérale à l'OTAN.

Traitant du problème de la réunification de l'Allemagne, l'auteur dit qu'une solution rapide n'est plus possible. « Il reste vrai qu'une Allemagne réunifiée ne peut appartenir en même temps à deux alliances militaires qui s'opposent l'une à l'autre ». Une fois que l'on aurait accompli la réunification, « il faudrait d'autres solutions au problème de la sécurité ». On ne peut aborder la question allemande que si, au cours de la limitation contrôlée des armements, l'Europe centrale n'a plus la même importance pour le bloc oriental et le bloc occidental.

Fidélité à l'OTAN.

A l'heure actuelle, pense M. Erler, la République fédérale doit avoir pour premier souci de protéger sa propre existence. Cela signifie qu'elle doit veiller à l'équilibre des forces donc, malheureusement, à l'équilibre de la peur. L'auteur donne plusieurs fois l'assurance au lecteur que les sociaux-démocrates appuieront le respect des obligations qui découlent de l'appartenance à l'OTAN. Reconnaissant que l'Ouest a besoin d'armements classiques et nucléaires en quantité suffisante tant que les Soviétiques ont des armes nucléaires à leur disposition, M. Erler déclare que le but présent et à venir de la politique sociale-démocrate est que la République fédérale « ne fabrique ni n'emploie des armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive ». La force globale de dissuasion de l'OTAN doit fournir une protection égale à tous les membres de l'Alliance, mais ce principe permet une répartition appropriée des fonctions indépendamment de l'importance inégale des membres.

Ne cachant pas son aversion pour l'entraînement des forces armées allemandes à l'utilisation des armes nucléaires, l'auteur admet néanmoins que « mises à part les armes de longue portée, si la communauté de

l'OTAN reste convaincue, après mûre réflexion, que non seulement les unités des puissances nucléaires actuelles mais aussi les forces de tous les autres membres de l'Alliance doivent être entraînées au fonctionnement des installations de lancement de ces armes, alors la République fédérale allemande ne serait pas en mesure de s'opposer à cette attitude commune ». C'est là une déclaration qu'il ne faut pas négliger. M. Erler manifeste de l'inquiétude devant la possibilité pour des nations plus nombreuses, même petites, d'entrer dans le club nucléaire et devant la « doctrine particulièrement dangereuse » selon laquelle un pays doit avoir ses propres armes atomiques et peut-être même ses bombes H, puisqu'il ne peut pas compter sur le secours de son voisin qui aurait peur d'être anéanti à son tour par l'ennemi.

Une tâche capitale pour notre sécurité dans l'avenir, c'est la limitation et le contrôle progressifs, généralisés et surveillés des armements jusqu'à ce qu'on puisse parler de ce désarmement avec une conscience tranquille. Il faut que la suppression des armes de destruction massive s'effectue des deux côtés et non d'un seul ; c'est le but conseillé à tous et en particulier aux sociaux-démocrates (nombre d'entre eux ont, pendant longtemps, penché pour une renonciation unilatérale aux armes nucléaires afin de démontrer les intentions pacifiques de l'Ouest). L'auteur dit clairement que la théorie, selon laquelle on a le droit d'utiliser le premier les armes nucléaires pour contre-balancer la supériorité des forces terrestres russes, lui semble incompatible avec la Convention de La Haye concernant la guerre sur terre. A propos des devoirs de la République fédérale en tant que membre de l'Alliance, M. Erler soulève la question de savoir quel est le système de défense le plus approprié. A son avis, le statut actuel des forces armées fédérales n'est pas la meilleure solution, mais il considère qu'un brusque changement de l'organisation de la Bundeswehr au stade actuel affaiblirait sa force de combat. Néanmoins, l'abolition de la loi sur le service obligatoire est encore le but avoué de l'auteur et de son Parti, qui a voté contre cette loi.

La politique allemande.

Quant à la politique allemande, il en vient aux conclusions suivantes : d'abord elle « ne doit pas réclamer l'équipement des unités allemandes en armes nucléaires car cela aurait pour conséquence de pousser les autres Etats à en faire autant.

En second lieu, la politique allemande doit être de rechercher une répartition appropriée et raisonnable des fonctions au sein de l'Alliance occidentale. Par une telle répartition, la force de l'Alliance serait renforcée et non pas affaiblie unilatéralement par rapport à la puissance soviétique. Néanmoins, ce partage des fonctions doit assurer que l'on ne favorise pas la répartition universelle des armes atomiques et que l'on ne donne aucun encouragement supplémentaire à une telle mesure. Troisièmement, la politique allemande — et c'est un point très important — doit convaincre ses Alliés de la justesse de cette conception, si l'on ne veut pas que l'Alliance perde de sa valeur ».

«ZEHN JAHRE NACH KOREA»

« DIX ANS APRES LA COREE »

par Karl Bauer

(Harald Boldt Verlag, Boppard-Rhein, 183 p.)

Lorsqu'au début de la matinée du 25 juin 1950, les forces de Corée du Nord traversèrent le 38° parallèle pour entreprendre par surprise une opération destinée à imposer la « réunification » communiste du pays, le monde libre en général et les Allemands de la République fédérale en particulier furent scandalisés par une agression qui aurait pu être pour les Communistes une répétition générale de la « solution du problème allemand ». Très occupés à la reconstruction de leurs villes détruites, les Allemands n'avaient pas beaucoup pensé à l'éventualité d'une autre guerre et par conséquent à la nécessité de contribuer à leur propre défense, sans parler de la défense du monde libre. Les puissances occidentales elles-mêmes, bercées par une atmosphère de paix, avaient rejeté leurs armes après la guerre et il était significatif que les Etats-Unis aient, à l'encontre du désir exprimé par l'Assemblée Nationale de la Corée

du Sud, retiré leurs forces de ce pays dix-neuf mois avant l'attaque communiste. « A quoi bon une politique sociale, même la meilleure, lorsqu'arrivent les Cosaques ? » Sous cette devise (citation de Friedrich Naumann) Karl Bauer fait dans son livre un examen très instructif des dix années qui ont suivi la guerre de Corée, en se concentrant particulièrement sur l'évolution politique de la défense dans la République fédérale allemande.

Quelques semaines après le drame coréen, le Chancelier Adenauer lors d'une interview accordée au *New York Times*, reprit une idée qu'il avait déjà avancée, en décembre 1949, devant le Bundestag au sujet d'un « contingent allemand dans le cadre des forces armées d'une fédération européenne ». Cette considération fut le point de départ de la discussion sur le réarmement de la République fédérale. Tandis que, dans la zone d'Allemagne occupée par les Soviétiques, le régime communiste avait déjà à sa disposition une armée camouflée (la « Kasernierte Volkspolizei » ou Police populaire encasernée), les Allemands de la République fédérale ne voyaient pas la nécessité d'avoir des armes pour s'acheminer vers leur nouvelle patrie, l'Europe, et le slogan « Sans moi » couvrit les quelques voix hésitantes qui, depuis l'automne 1948, recommandaient la participation allemande à la défense commune de l'Occident. Beaucoup de gens partageaient la conviction exprimée dans le livre « Nach dem Zusammenbruch » (Après l'écroulement) par le chef du parti social-démocrate, le Professeur Carlo Schmid, en 1946 : « Nous n'enverrons plus nos fils dans les casernes. Si jamais la folie de la guerre éclatait de nouveau quelque part et si le destin voulait que notre pays fût le champ de bataille — eh bien alors, périssons et emportons au moins le sentiment que ce n'est pas nous qui avons commis ou encouragé ce crime ».

La Communauté Européenne de Défense.

De nombreuses consultations bilatérales et multilatérales, y compris celles entre la République fédérale et les hauts commissaires, furent suivies d'un projet de traité sur la Communauté Européenne de Défense. Le premier parlement des Etats signataires à ratifier ce traité fut le Bundestag allemand, après que la Cour constitutionnelle fédérale eût débouté une action en justice entreprise par 144 parlementaires du groupe social-démocrate et du parti d'union fédéraliste, tendant à établir qu'une contribution allemande à la défense serait incompatible avec la loi fondamentale. La Communauté européenne de Défense ne vit pas le jour, pour des raisons connues de tous. Avant que la République fédérale ne devint plein membre de l'Alliance défensive, le 8 mai 1955, exactement dix ans après la reddition inconditionnelle de l'Allemagne, le parti d'opposition désapprouva les traités de Londres et de Paris. Néanmoins, la majorité du Bundestag vota en faveur de ces traités et accepta également la loi sur le service volontaire (16 juin 1955), la loi sur le service obligatoire (7 juillet 1956) et d'autres lois concernant le service militaire qui furent rejetées par les sociaux-démocrates. L'organisation de la nouvelle Bundeswehr (Forces armées fédérales) débuta le 2 janvier 1956 par la création des premiers bataillons d'instruction. Le nouveau ministre de la défense, M. Strauss, réduisit les programmes précédents avant la fin de cette même année, en insistant sur la qualité plutôt que la quantité. Il était devenu évident que l'exécution des plans primitifs dépasserait les limites des possibilités.

Un armement moderne.

Pendant que la Bundeswehr continuait à s'organiser, une nouvelle discussion, qui comportait bien des arguments affectifs, s'éleva pour savoir s'il était nécessaire ou souhaitable que les forces armées allemandes possèdent un armement moderne. Quand le Plan Radford fut connu, le Chancelier Adenauer ordonna aux ambassadeurs allemands à Washington, à Londres, à Paris et à Rome d'exprimer les objections du gouvernement fédéral à l'adoption d'armes nucléaires stratégiques et sa conviction que cela aurait pour effet de négliger l'armement conventionnel, de réduire le nombre d'hommes et d'augmenter le danger d'une guerre nucléaire. La République fédérale, qui avait renoncé au droit de produire

des armes nucléaires, exigea cependant que la Bundeswehr puisse rattraper son retard et se maintenir à jour dans le domaine des armements classiques.

Conformément à la résolution de l'U.E.O. qui recommande, pour la défense effective de l'Europe occidentale, la mise sur pied d'au moins trente divisions dotées d'armes nucléaires tactiques et d'une force nucléaire stratégique, le Bundestag, avec les voix des démocrates-chrétiens et du parti allemand, adopta une résolution disant qu'il ne voyait aucune raison de pousser les alliés à limiter l'armement des forces destinées à la défense de la République fédérale. Dans la même session, le Bundestag rejeta une résolution proposée par les sociaux-démocrates demandant au gouvernement de ne pas permettre aux puissances étrangères de stocker les armes nucléaires ou de poster des forces nucléaires sur le territoire de la République fédérale. En mars 1958, avec le seul appui des partis gouvernementaux, le Parlement demanda au gouvernement de soutenir le désarmement généralisé et contrôlé dans le domaine des armes nucléaires comme dans celui des armes classiques et de confirmer sa volonté d'accepter tout accord de nature à contribuer à une détente et à la solution des problèmes internationaux, y compris la question allemande. En raison du réarmement de l'ennemi potentiel, précisait la résolution, il faut doter la Bundeswehr des armes les plus modernes pour que les forces allemandes puissent tenir les engagements pris par la République fédérale.

Espoirs et illusions.

Un projet de loi sur un plébiscite au sujet de « l'armement nucléaire de la Bundeswehr » fut rejeté. L'activité de la commission d'étude « Kampf dem Atomtod » (« Interdisez la Bombe »), fondée par le S.P.D. avec l'appui des syndicats ouvriers, reçut l'approbation des communistes de la zone soviétique d'Allemagne. Il en fut de même du plan allemand conçu par les sociaux-démocrates et publié pour la première fois en mars 1959. Ce projet, qui proposait la création d'une zone démilitarisée grâce au retrait des forces étrangères de l'OTAN ainsi que celles du Traité de Varsovie et à l'interdiction des armes nucléaires, fut abandonné par le parti quand il se révéla irréalisable. L'échec de la Conférence au sommet de Paris, en mai 1960, détruisit les espoirs et les illusions. Le S.P.D. réalisa que la politique soviétique ne lui laissait aucun choix. Il réclama une politique étrangère commune, se déclara favorable à une attitude positive envers la défense des droits fondamentaux de la démocratie et envers la défense du territoire. Il affirma ne pas exiger ou chercher à obtenir que la République fédérale se dégageât de ses obligations envers l'Alliance.

Ce qui rend ce livre utile, c'est le fait que l'auteur s'en tient à une description concise des faits tout en réservant une large place à une documentation bien choisie sur des traités, des accords, des discours et des débats qui se passent de commentaires. Cette compilation de faits et d'événements doit servir à illustrer — et à rendre compréhensibles — les difficultés que devait affronter un peuple encore obsédé par les affreux souvenirs d'une guerre dévastatrice et perdue.

«THE WORLD OF MR. KHRUSHCHEV»

(British Survey n° 150, publiée par la Société britannique pour la compréhension internationale, Londres, 24 p., 1 shilling et 6 pence)

Cette brochure, d'excellente qualité, comme toutes celles de cette série, comprend deux parties principales. La première, intitulée *Politique étrangère des Soviétiques*, est rédigée, par M. Andrew Wiseman, spécialiste bien connu des questions soviétiques et d'Europe orientale.

Dans une large étude d'ensemble sur la diplomatie soviétique, M. Wiseman signale la différence fondamentale qui existe entre les stratèges et la diplomatie à Moscou, et ceux de Londres ou de Washington. Il souligne que le Kremlin n'est pas seulement le pivot du gouvernement, mais aussi le point de départ d'un « credo » international qui revendique avec orgueil la conquête politique et économique du monde. « Les

diplomates soviétiques ne sont pas que les porte-parole de leurs pays ou de leur gouvernement. Ils sont invariablement et inévitablement les représentants du communisme international ; ils se sont consacrés à son triomphe final. La poignée d'hommes chargée d'élaborer et de diffuser les grandes lignes de la politique étrangère soviétique se trouve sans cesse en présence d'une tâche exigeante qui consiste à faire coïncider les intérêts du gouvernement soviétique, en matière de politique étrangère, avec ceux, primordiaux, de leur doctrine. Du point de vue diplomatique, l'U.R.S.S. considère qu'elle est en situation de conflit permanent avec tous les pays non communistes, conflit qui, selon la croyance marxiste, s'achèvera par la victoire inéluctable et pré-déterminée du communisme. »

L'auteur entreprend ensuite la discussion de ce qu'il appelle « la fraude de la coexistence pacifique », qui, à ses yeux, n'est qu'une manœuvre stratégique visant à la destruction des pays non communistes et à leur asservissement par le communisme. Il décrit la révision de la doctrine marxiste-léniniste, telle que l'opéra M. Khrouchtchev, (révision qui, théoriquement, doit frayer la voie à la paix et à la coopération dans le monde) comme étant une idée spécieuse. Les faits sont là pour prouver qu'il s'agit bien d'un conflit idéologique livré sans relâche, où « les moyens pacifiques dont se servent les Russes comprennent les campagnes de calomnie contre les démocraties occidentales et les pays neutres, la provocation, le sabotage économique et même les menées subversives ».

M. Wiseman analyse également le conflit avec la Chine : à son avis, il est peu vraisemblable que les deux pays étalent jamais au grand jour leurs différends latents, et là l'auteur n'a peut-être pas tout à fait raison, car depuis quelque temps les deux géants sont ouvertement entrés en conflit, même si leur vendetta s'est trouvée très superficiellement cachée derrière le rideau protecteur de l'Albanie. En conclusion, il ajoute que « si la Chine tente jamais de dénier la suprématie russe dans le monde communiste ou cherche à s'immiscer dans les plans du Kremlin, la politique étrangère soviétique pourrait bien être contrainte de voir en l'allié actuel de la Russie son pire ennemi ».

La situation de Berlin, que l'auteur considère comme un problème intérieur de l'empire européen de Khrouchtchev plutôt qu'une question de portée internationale, est étudiée à titre d'exemple frappant de la dualité qui anime la politique étrangère des Soviétiques. M. Wiseman poursuit en mettant en relief à la fois le défi lancé à la diplomatie soviétique en Asie, en Afrique, en Amérique latine, et la chance que représentent pour les Soviétiques ces continents, ce qui l'amène à étudier la lutte contre l'Amérique.

Soucis matériels.

Finalement, dans une section pleine d'intérêt qu'il intitule : « Que pense le peuple russe ? », l'auteur qui parle le russe, fait appel à son expérience personnelle, due à une récente visite en Union soviétique. A sa surprise, il a découvert que bon nombre de Russes étaient très au courant des questions internationales, grâce surtout aux émissions occidentales qu'ils écoutent, et que peu d'entre eux paraissent souhaiter que le monde devint communiste. « La majorité écrasante du peuple soviétique se soucie d'abord des détails purement matériels de la vie quotidienne ; la possibilité de gagner plus d'argent, d'obtenir un nouvel appartement, ou d'acheter une orange a beaucoup plus d'importance pour eux que la question de Berlin, le problème du Laos ou la dernière note soviétique aux gouvernements occidentaux. » « Ils arrangeront les choses », voilà ce que l'on peut souvent entendre en Russie. « ils » désignant le gouvernement. Un étudiant fit la remarque suivante : « Pourquoi intervenir dans toutes les affaires mondiales ? Nous ne réussissons qu'à provoquer l'hostilité des autres nations. Si je pouvais agir à ma guise, je m'efforcerais de faire de la Russie la puissance la plus riche et la plus forte de la terre et je laisserais le reste du monde s'occuper de ses propres affaires. »

M. Wiseman conclut que le Kremlin ne partage malheureusement pas ce point de vue, puisqu'il s'efforce de confondre la destinée du peuple russe avec celle du monde ; de plus, la politique étrangère de la Russie s'efforce de couler cette destinée dans un moule com-

muniste et contribue ainsi pour une large part à entretenir un climat de méfiance réciproque dans l'arène internationale.

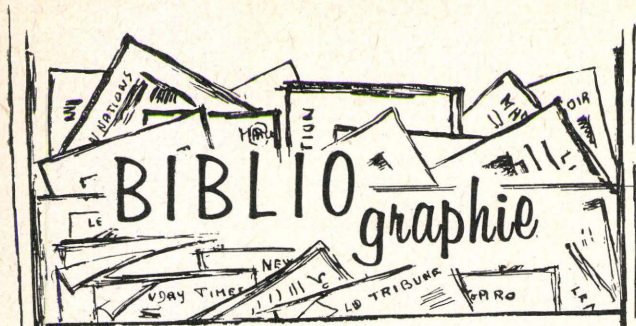
La seconde partie de la brochure a pour titre **Les développements intérieurs en Russie** et pour auteur M. Norman Bindler. Il se propose d'une part de mettre le doigt sur quelques-uns des changements majeurs qui se sont produits dans le gouvernement et la société soviétiques au cours des huit dernières années (c'est-à-dire au cours de la période qui a suivi la mort de Staline) et d'autre part d'expliquer les principes de base qui influent sur les structures actuelles de la société russe. Après un rappel des principaux changements intervenus dans la Russie de Khrouchtchev depuis 1953, y compris la décentralisation de l'administration industrielle et économique, M. Bindler passe en revue les réformes administratives sur le plan gouvernemental. Il décrit les courants d'opinions dans les différents gouvernements républicains (on compte quinze Unions républicaines en U.R.S.S. — à savoir la République socialiste fédérative soviétique russe, les Républiques d'Ukraine, de Biélorussie, de Géorgie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Kazakh, de Tadzaïk, d'Ouzbék, de Kirghiz, de Turkmène, de Moldavie, de Lithuanie, de Lettonie et d'Estonie) où se manifeste une tendance sensible vers un accroissement des postes de direction et d'élaboration de plans et, dans l'ensemble, vers un autoritarisme plus marqué. La même tendance s'est manifestée au sein des gouvernements locaux.

Le gouvernement central lui-même a modifié ses méthodes en substituant enfin le sucre au bâton. « Pendant les années 30, Staline ne comptait que sur les camps de concentration et sur le règne de la terreur pour parvenir aux mêmes fins que le gouvernement soviétique tente aujourd'hui d'atteindre en reconnaissant et en récompensant les services rendus. »

Citoyens de seconde zone.

M. Bindler fait remarquer que la composition du parti communiste lui-même s'est considérablement élargie : c'est ainsi que sur un total d'environ huit millions de membres, les groupes nationaux minoritaires de l'Ukraine et de l'Asie centrale sont maintenant mieux représentés. Les candidats se recrutent davantage parmi les ouvriers et les paysans, et moins parmi les membres de l'intelligentsia. Les femmes représentent maintenant plus du cinquième des cadres du parti. Il s'est, par contre, produit une chute notable du nombre de juifs membres du parti, surtout depuis le « complot des médecins » immédiatement après la mort de Staline. Après avoir passé en revue les problèmes courants de politique économique, l'auteur nous parle de la société russe dans les années 60 et brosse un tableau, dans l'ensemble encourageant, d'une génération plus jeune et vigoureuse qui se montre à la fois cynique et moqueuse en ce qui concerne toute la propagande dont on l'entoure. Sur le plan religieux, ceux qui souhaitent pratiquer se heurtent encore à de grandes difficultés, mais les seize millions de Musulmans qui vivent dans le secteur soviétique d'Asie centrale rencontrent moins d'obstacles de la part du gouvernement que les Chrétiens, dont les différentes sectes ont toujours été plus ou moins en butte à la persécution ; « ceux qui assistent à des offices religieux en Union soviétique ne sont guère mieux traités que des citoyens de seconde zone. C'est ce qui explique pourquoi on voit si rarement des jeunes dans les églises... Les juifs en Russie sont généralement traités en inférieurs ; à vrai dire la Synagogue se voit accorder un statut bien inférieur à celui dont jouit l'église orthodoxe ». M. Bindler étudie tour à tour les problèmes relatifs à l'éducation, la culture, le modelage de l'opinion publique. Sur ce dernier plan il cite le cas du rédacteur d'un journal local qui, dans sa propre publication, mettait en doute la valeur pratique du programme spatial russe ; « à son avis, il serait préférable de s'attacher à améliorer le niveau de vie ». On le devine aisément : il a dû abandonner ses fonctions.

En conclusion, M. Bindler résume les objectifs déterminés par le Congrès du Parti communiste qui s'est réuni en octobre. « Le nouveau programme représente une tentative pour créer une version communiste de société opulente. Mais il ne s'agit là encore que de promesses... Il est significatif que le programme ne contienne aucune promesse de liberté individuelle... »



Sélection d'articles relevés dans les périodiques reçus au siège de l'OTAN pendant les mois d'octobre et de novembre 1961. Pour obtenir ces articles, écrire aux publications elles-mêmes et non à l'OTAN.

OTAN

STORKE, Lt. Gen. Harry P.
«LANDSOUTHEAST — NATO'S RIGHT FLANK 'ANCHOR'».

Nato's Fifteen Nations, Amsterdam, octobre-novembre, p. 67.

VOUTIER, Charles.

« L'OTAN, BOUCLIER DU MONDE LIBRE ».

Revue Militaire Générale, Paris, Novembre, p. 460.

L'auteur estime qu'il est essentiel que l'OTAN augmente la puissance de ses forces terrestres et aériennes, ait une force de frappe prête à intervenir instantanément et assure la coordination politique et économique de l'aide aux pays sous-développés.

BALDWIN, Hanson W.

«PROBE AT NATO FLANK: SOVIET CALL FOR FINNISH TALKS VIEWED AS MOVE AGAINST NORTHERN COMMAND».

New York Times (édition internationale), 6 novembre, p. 3.

CHESTERTON, Joyce.

«METHODS OF MANNING AN ARMY».

Daily Herald, Londres, 10 novembre, p. 3.

Un article sur les méthodes employées dans les pays de l'OTAN.

THOMPSON, W.F.K.

«BASES IN A SHRINKING WORLD».

Daily Telegraph, Londres, 15 novembre, p. 12.

L'auteur trouve que l'OTAN a besoin d'une réserve stratégique très mobile et considère que la Grande-Bretagne pourrait la lui fournir.

DABERNAT, René.

« L'OTAN CHERCHE UNE POLITIQUE ET UN LEADER ».

Combat, Paris, 24 novembre, p. 1.

Selon l'auteur de cet article, l'OTAN semble partagée entre la fermeté et la flexibilité.

RESIER, Hans.

« ES GEHT UM DIE FUENFZEHN FINGER AM ABZUG DER ATOMWAFFEN ».

Die Welt, Hambourg, 30 novembre, p. 3.

Le point de vue de M. Strauss sur une force nucléaire de l'OTAN.

QUESTIONS POLITIQUES

SINGER, J. David.

«FROM DETERRENCE TO DISARMAMENT».

International Journal, Toronto, automne, p. 307.

Une étude sur les politiques de dissuasion et de désarmement, dans laquelle l'auteur fait ressortir le manque de cohérence et de continuité des Occidentaux.

FREI, Otto.

«THE BARRIER ACROSS BERLIN AND ITS CONSEQUENCES».

The World Today, Londres, novembre, p. 459.

L'auteur conclut que la disparition d'un Berlin libre créerait « une sérieuse crise de conscience dans les relations entre l'Allemagne de l'Ouest et les Puissances occidentales, tout en augmentant le danger d'une orientation nouvelle de la politique allemande vis-à-vis de l'Est ».

HAYTER, Sir William.

«GERMANY AND THE WEST».

Encounter, Londres, novembre, p. 47.

Réponse à un article de M. Sebastian Hoffner.

DELMAS, Claude.

« LES NATIONS UNIES : REVES ET REALITES ».

Revue de Défense Nationale, novembre, p. 1709.

HARRIS, Thomas.

«WHY KHRUSCHEV TURNS THE HEAT ON FINLAND».

Daily Telegraph, Londres, 8 novembre, p. 12.

L'auteur croit que le chantage soviétique vis-à-vis de la Scandinavie pourrait forcer la Suède à devenir membre de l'OTAN.

LOYAUTE, Christian.

« LA RENAISSANCE DU MOUVEMENT EUROPEEN ».

Esope, Paris, 15 novembre.

Un article de base qui donne l'histoire, le rôle, le programme, etc. du mouvement européen.

SCHROEDER, Georg.

« DIE POLITISCHE UNION EUROPAS ».

Die Welt, Hambourg, 15 novembre, p. 1.

Projet d'union politique entre les Six.

GRANZOTTO, Gianni.

« LA POLITICA DEI MEGATONI STRUMENTO DELLA DIPLOMAZIA RUSSA ».

Esteri, Rome, 16-30 novembre, p. 20.

FALLS, Cyril.

«RUSSIA, FINLAND AND SCANDINAVIA».

Illustrated London News, 18 novembre, p. 867.

NICHOLAS, Herbert.

«REFORMING THE UNITED NATIONS».

Survival (Institute for Strategic Studies), novembre-décembre, p. 265.

QUESTIONS MILITAIRES

«THE COMMUNIST BLOC AND THE WESTERN ALLIANCES — THE MILITARY BALANCE 1961-1962».

Brochure publiée par le *Institute for Strategic Studies*, Londres.

HOPKER, Wolfgang.

«THE BLACK SEA — AN INLAND 'RED' SEA».

Nato's Fifteen Nations, Amsterdam, octobre-novembre, p. 110.

Une étude de la situation dans la zone de la Mer Noire.

QUESTIONS ECONOMIQUES

SOLDATI, Agostino.

« LE PROBLEME LE PLUS IMPORTANT DU SIECLE : LA QUESTION DES PAYS SOUS-DEVELOPPES ».

Revue Militaire Générale, Paris, novembre, p. 474.

Selon l'auteur, trois facteurs ont aggravé ce problème et il faudrait prendre d'urgence les moyens pour y remédier.

CARTIER, Raymond.

« DIX-NEUF PROFESSEURS AMERICAINS NOUS COUVRENT DE FLEURS ».

Paris-Match, 18 novembre, p. 94.

Devant le succès du Marché commun, les Etats-Unis se demandent si leur tour ne viendra pas bientôt.

« THE CHALLENGE OF EUROPE ».

Financial Times, Londres, 27 novembre.

Un supplément contenant des articles du Professeur Hallstein, de M. Valeri Giscard d'Estaing et de plusieurs autres personnalités.

AFRIQUE

GRANDCHAMP, René.

« MUTATIONS DANS L'EST AFRICAIN ».

Revue Militaire Générale, Paris, novembre 1961, p. 488.

ALBANIE

CARTIER, Raymond.

« VOICI L'ALBANAIS QUI CASSE EN DEUX LE MONDE ROUGE ».

Paris-Match, 4 novembre, p. 42.

LAZITCH, Branko.

« LE DOSSIER DU PARTI COMMUNISTE ALBANAIS ».

Est & Ouest, Paris, 16-30 novembre, p. 6.

ALLEMAGNE

CAUDILL, Lt. Col. Ordey.

« OUR ALLY: THE GERMAN FEDERAL REPUBLIC ».

Nato's Fifteen Nations, Amsterdam, octobre-novembre, p. 56.

« LE QUATRIEME GOUVERNEMENT DU CHANCELIER ADENAUER ».

Esope, Paris, 15 novembre.

WEINSTEIN, Aldebert.

« AUFGABEN DES VERTEIDIGUNGSMINISTERS ».

Frankfurter Allgemeine Zeitung, 23 novembre, p. 1.

Un article sur les responsabilités de la Bundeswehr et du Ministre fédéral de la Défense, M. Strauss.

CHINE

GIGON, Fernand.

« EYEWITNESS STORY OF RED CHINA TODAY ».

U.S. News & World Report, Washington, 20 novembre, p. 70.

Une interview sur la situation en Chine communiste.

ETATS-UNIS

RIVKIN, Arnold.

« PRINCIPAL ELEMENTS OF U.S. POLICY TOWARDS UNDER-DEVELOPED COUNTRIES ».

International Affairs (Royal Institute of International Affairs), Londres, octobre, p. 452.

L'auteur de cet article examine la politique américaine envers les pays sous-développés, surtout en Afrique.

LEMAY, Gén. Curtis E.

« WHY U.S. WILL WIN IF WAR DOES COME ».

U.S. News & World Report, Washington, 27 novembre, p. 50.

Interview du Général Le May, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air américaine, qui déclare que les Etats-Unis sont prêts à répondre à une attaque par surprise et qui explique pourquoi son pays gagnerait.

FRANCE

« A PROPOS DU QUATRIEME PLAN ».

Esope, Paris, 15 novembre.

ITALIE

CAPPADOCIA, Ezio.

« THE CHRISTIAN DEMOCRATIC PARTY IN ITALIAN POLITICS ».

International Journal, Toronto, automne, p. 383.

« ITALY'S ECONOMY TODAY ».

New York Herald Tribune, Paris, 22 novembre.

Supplément sur la situation économique en Italie.

MOYEN-ORIENT

FALLS, Cyril.

« THE BREAK-UP OF THE U.A.R. ».

Illustrated London News, 28 octobre, p. 718.

Un article sur la dissolution de la République Arabe-Unie.

SEALE, Patrick.

« THE BREAK-UP OF THE UNITED ARAB REPUBLIC ».

The World Today, Londres, novembre, p. 471.

Un autre article sur l'éclatement de la R.A.U.

ROYAUME-UNI

MONTGOMERY, Maréchal.

« A RADICAL PLAN FOR BRITAIN'S DEFENCE ».

Sunday Times, Londres, 5 novembre, p. 12.

Le vainqueur d'El Alamein trouve que les bases à l'étranger devraient être remplacées par des groupes mobiles de la Marine.

« STRATEGIC PLANNERS THINK AGAIN ».

Times, Londres, 6 novembre, p. 11.

CRITCHLEY, Julian, M.P.

« SOLDIERS OF THE QUEEN ».

The Spectator, Londres, 10 novembre, p. 658.

Un article sur la réorganisation de la défense britannique et sur la nécessité de renforcer les troupes anglaises en Allemagne.

SCANDINAVIE

LEONTIN, L.

« LE STATUT MILITAIRE DES PAYS SCANDINAVES ».

Revue Militaire Générale, Paris, novembre, p. 525.

U.R.S.S.

SOUVARINE, Boris.

« LE XXII^e CONGRESS, A MOSCOU ».

Est & Ouest, Paris, 1-15 novembre, p. 1.

« LA REALISATION DU PROGRAMME D'AIDE SOVIETIQUE AUX PAYS 'SOCIALISTES' ET AU TIERS MONDE ».

Esope, Paris, 15 novembre.

PUBLICATIONS OTAN

Communiqués de Presse.

N° (61) 22. — VISITE OFFICIELLE DE M. DIRK U. STIKKER A ATHENES, le 23 novembre 1961.

N° (61) 23. — LIVRAISON DE FUSEES « SIDEWINDER », le 25 novembre 1961.

N° (61) 24. — PRESIDENCE D'HONNEUR DU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD, le 7 décembre 1961.

N° M2 (61) 1. — DEPENSES DE DEFENSE DES PAYS DE L'OTAN (1949-1961), le 14 décembre 1961.

N° M2 (61) 2. — COMMUNIQUE FINAL, le 15 décembre 1961.

Les

NOUVELLES DE L'OTAN

peuvent être obtenues à l'une des adresses suivantes

ÉDITION FRANÇAISE

« *Nouvelles de l'OTAN* »

Service de l'Information de l'OTAN,
Porte Dauphine, Paris, 16^e.

ÉDITION ALLEMANDE

« *NATO Brief* »

Presse-und Informationsamt der Bundesregierung,
Welckerstrass, 11, Bonn, Allemagne.

ÉDITION ITALIENNE

« *Notizie NATO* »

Comitato Italiano Atlantico,
Piazza di Firenze, 27, Roma (2), Italie.

ÉDITION DANOISE (trimestrielle)

« *NATO Nytt* »

Atlantsammenslutningen
Forchammersvej 13,
Copenhague, Danemark.

ÉDITION TURQUE (trimestrielle)

« *NATO Dergisi* »

Uçan Türk
Türk Hava Kurumu,
Ankara, Turquie.

ÉDITION ANGLAISE

« *NATO Letter* »

Royaume-Uni - distribution exclusive

The Central Office of Information
Hercules Road, Westminster Bridge Road,
London, S.E.1.

Etats-Unis

Distribution Planning,
Office of Public Services,
Department of State, Washington 25, D.C.

Canada

The Department of External Affairs,
Information Division,
Ottawa, Ontario.

Autres pays

Service de l'Information de l'OTAN,
Porte Dauphine,
Paris (16^e) France

ÉDITION GRECQUE (trimestrielle)

« *Deltion NATO* »

Association Hellénique du Traité Atlantique
39, avenue El. Venizelos,
Athènes 1, Grèce.

Les **Nouvelles de l'OTAN** sont publiées par le Service de l'Information de l'OTAN

Rédactrice en chef : SHEVAWN LYNAM

Rédacteurs adjoints : JEAN DE MADRE et DOUGLAS WINDHAM-HARRIS

Des exemplaires sont envoyés gratuitement aux organisations et aux personnes s'intéressant spécialement aux affaires internationales. A moins que le contraire ne soit spécifié, les articles et documents peuvent être reproduits librement en mentionnant leur origine. La reproduction des articles signés doit contenir le nom de l'auteur.

